

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



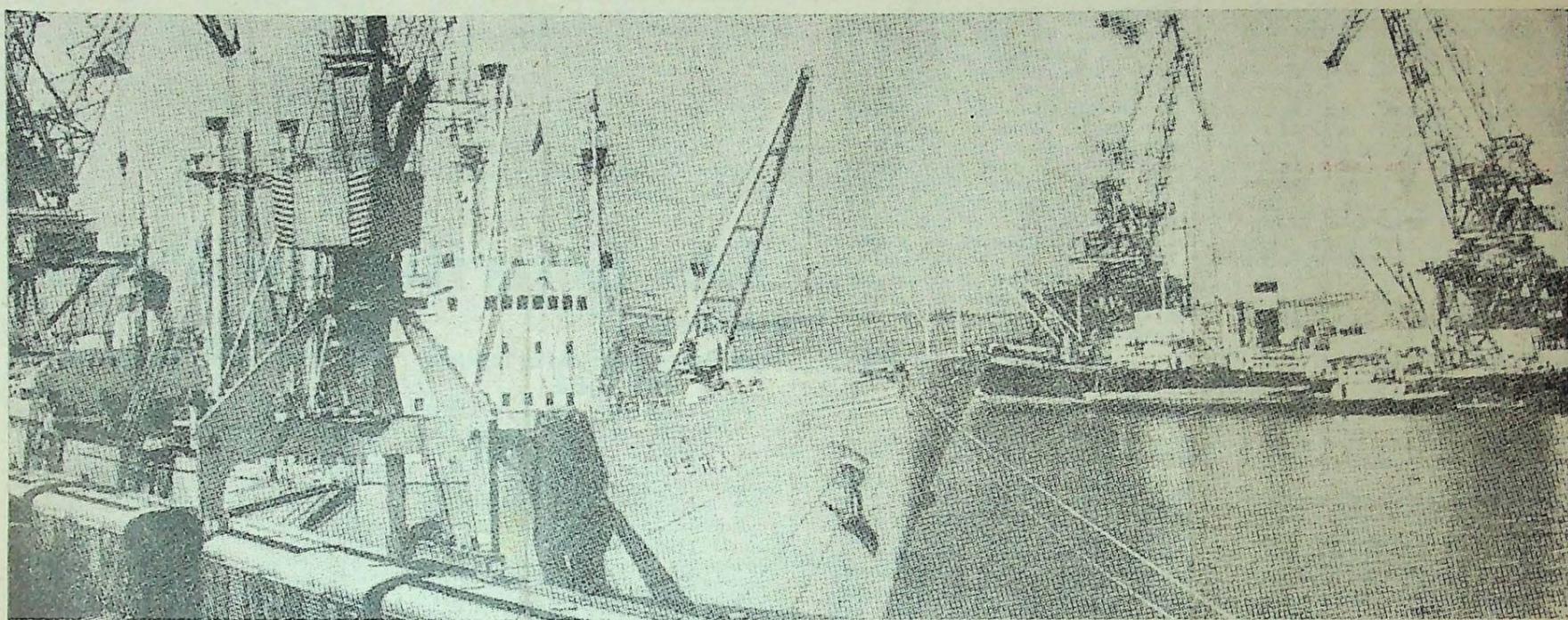
DU PARTI

SOCIALISTE

UNIFIÉ

PRIX : 70 centimes

N° 278. — 19 MARS 1966



(Archives - T. S.)

10

QUESTIONS SUR LES

CHANTIERS NAVALS

(page 6)

par Jacques MALTERRE

COURRIER DES LECTEURS

● Les événements du Vietnam

On est frappé en lisant *Tribune Socialiste* par le peu d'enthousiasme que vous mettez à nous informer des événements du Vietnam.

On dirait, par moment, que T.S. est ennuyé pour dénoncer une intervention américaine de plus en plus meurtrière. Et aussi comme s'il ne s'agissait pas d'un front du socialisme et quel front, et par solidarité la plus élémentaire que nous devons

nous faire un devoir de soutenir énergiquement.

Schaller (Metz).

Réponse : Des neuf numéros de « T.S. » parus depuis le mois de janvier, quatre ont, d'une manière générale ou d'une autre, traité de la guerre au Vietnam — notamment les numéros 268, 269, 271, 272, 273. D'ailleurs « la une » des numéros 268 et 272 y a été consacrée.

● La faim dans le monde

On évoque, à juste titre, le problème actuel et tragique de la *faim dans le monde* et notamment aux Indes, sans oublier, bien sûr, l'Afrique et l'Amérique latine.

Je souhaiterais, pour ma part, que le P.S.U. non seulement informe ses adhérents et le pays (par T.S., par tracts et affiches et aussi réunions publiques), mais qu'il prenne des décisions pratiques, si possible en liaison avec d'autres éléments de la gauche et du syndicalisme, non seulement d'ailleurs sur le plan national, mais aussi sur le plan international.

La solidarité ouvrière, syndicaliste et socialiste, doit jouer à fond et sans retard et organiser elle-même le collectage, l'acheminement et la répar-

tition des dons comme aussi le système pratique qui doit être mis au point pour apporter à ces peuples une aide technique, économique, politique par l'action de nos militants (fondation d'écoles, de centres, stages internationaux, contacts réguliers internationaux, etc.).

Je pense qu'il faut agir vite, car la faim, la misère, l'exploitation, l'ignorance n'attendent pas. Que vont faire les socialistes, les syndicalistes de France, d'Europe et du Monde ?

Par ailleurs, T.S. ne pourrait-elle pas établir des fiches de documentation et de renseignements pratiques sur les grands problèmes qui intéressent ses lecteurs ?

H. Daneyrole (Arcueil).

● Le programme de la gauche

Je profite de mon réabonnement pour vous donner mon opinion sur notre journal.

Je pense d'abord que vous avez fait beaucoup de progrès depuis deux ou trois ans, il y a de nombreux reportages qui ont été très intéressants et la tenue des articles de fond commence à être bonne.

Mais les *Temps modernes* vous font un reproche que je ne puis m'empêcher de faire mien, vous réclamez tout le temps un programme commun

de la gauche, des options de la gauche, des vues pour l'avenir de la gauche, mais vous ne dites jamais comment vous concevez ce programme, ces options ou cet avenir.

Je prends l'exemple de la construction navale, vous êtes avec les ouvriers et vous dites que l'Etat n'a rien prévu, d'accord avec vous. Mais vous ne pensez certainement pas qu'il faut maintenir artificiellement des entreprises non rentables, ce ne serait pas plus l'intérêt d'un Etat socialiste que ce n'est l'intérêt d'un Etat capitaliste. Il y a des options désagréables pour certains, mais nécessaires. Il n'est plus pensable que trois chantiers rapprochés et trop petits (Port-de-Bouc, La Ciotat, La Seyne) continuent à construire des types de bateaux voisins, chacun a une trop petite échelle.

Il aurait été très intéressant que les économistes de T.S. prennent position et nous disent : voilà d'où vient la crise de la construction navale, voilà ce qui aurait dû être fait et ne l'a pas été, voici ce que nous ferions.

J'aimerais trouver de temps en temps, dans T.S., une ou deux pages consacrées aux grands problèmes sociaux et économiques.

Je suis peut-être un peu injuste avec vous, car il y eu une enquête fort intéressante sur la médecine et d'autres dont je me souviens moins bien. Mais il n'y en a certainement pas assez.

Votre critique littéraire et théâtrale est toujours très bien faite et très intéressante. Certains ont pensé que ces rubriques étaient peu politiques et pas tout à fait à leur place dans notre journal, je ne suis pas de leur avis et je serais fort déçu de ne plus les y trouver.

O. Dumas (Marseille).

Réponse : Les textes de programme du P.S.U., ceux du contre-plan et les résolutions politiques prises dans les diverses instances du parti répondent à la critique principale de notre correspondant. Il est vrai que des articles pourraient les rappeler, les actualiser, les commenter. C'est ce que nous essayons de faire cette semaine en ce qui concerne les chantiers navals.

MISE AU POINT

Des camarades du parti nous ont interrogé à la suite de l'article du Monde annonçant la création de « l'Association République moderne et Socialisme » et indiquant que plusieurs membres du P.S.U., dont moi-même, appartenaient au comité provisoire d'organisation.

Cette association répond au souhait formulé par de nombreux amis, membres de notre parti, sympathisants ou proches de nos positions qui, dès 1954 et au cours des années suivantes, unirent leurs efforts pour défendre les propositions politiques faites par Pierre Mendès-France.

Ces amis ont pensé qu'ils devaient, dans la période politique actuelle, réunir tous ceux qui, tirant les leçons de leurs expériences antérieures, sont conscients de la nécessité du renouvellement de la gauche, à condition que celui-ci se réalise sur une base politique clairement définie. Sur ce point, il est bon de rappeler le texte de l'Association : « Nous nous refusons avec intransigeance à toute ambiguïté, à toute confusion, qui ramènerait inéluctablement la gauche aux erreurs et aux défaillances du passé. »

Cette position n'a jamais cessé d'être la nôtre. C'est pourquoi nous avons jugé utile de nous associer à ceux qui, près de nous, ont les mêmes exigences.

Harris PUISAIS.

Les réunions du Parti

HAUTE-SAVOIE : Week-end d'études

Les 26 et 27 mars, à la Maison familiale « La Porte Ouverte », à Servier (Annecy), se tiendra une réunion d'études sur le thème « Le contenu de l'alternative socialiste », avec la participation de G. Boulloud, syndicaliste C.G.T., C.M. P.S.U. de Grenoble; A. Garnier, ancien syndicaliste C.F.D.T., membre du Comité d'étude des problèmes économiques de la Loire, membre du C.P.N.; M. Heurgon, membre du secrétariat national du P.S.U.; M. Hollard, secrétaire fédéral Isère, membre du C.P.N.; G. Léotard, syndicaliste C.F.D.T., secrétaire fédéral Savoie, animateur du Groupe d'action municipale de Chambéry (G.A.M.); P. Manneville, C.M. P.S.U. à Cran-Anney, animateur de ciné-club.

(Pour se rendre au lieu de la réunion : prendre la route d'Albertville à partir d'Annecy (150 m à droite après le passage à niveau).

ARCUEIL

Le samedi 19 mars à 20 h. 45, à la Bourse du Travail d'Arcueil, Edouard Depreux, secrétaire national du PSU, parlera du « Programme commun et de l'unité de la gauche ».

AUDE

Journée d'études

Le 27 mars, à Narbonne, au Palais du Travail (Bourse du Travail), le P.S.U. organise une journée d'études. Voici le programme. — 10 h. : conditions dans lesquelles s'inscrit notre activité politique dans l'Aude; rapport par R. Séguéla; débat. 14 heures 30 : le P.S.U., formation, principes et structures; son but, ses moyens; rapport par J. Courdil; débat. 16 h. : problèmes d'implantation, d'organisation, de travail en commun pour le socialisme; rapport par P. Depuy; débat.

Pour nous informer de votre participation, adressez-vous aux responsables locaux du P.S.U. ou écrivez à Séguéla R., instituteur, 11, Salles-d'Aude.

Les activités du Parti

DORDOGNE

Expérience fort intéressante des C.E.S.

Le C.E.S. de Bergerac et le C.E.S. de Périgueux avaient organisé les lundi 7 mars et mardi 8 mars, un débat fort intéressant sur le thème : « Faut-il nationaliser la médecine ? »

Jean-François Kesler, membre de la Commission santé du P.S.U., exposa le programme santé de cette organisation.

Le Syndicat des médecins avait accepté dans les deux villes de participer au débat et fut représenté par son secrétaire à Bergerac, et par son président à Périgueux.

Quatre-vingt-dix personnes participèrent au débat à Bergerac, plus de 130 à Périgueux, parmi lesquelles plus d'un tiers de médecins, avec les principaux responsables du syndicat et du Conseil de l'Ordre.

Des membres du C.A. de la Sécurité sociale participèrent à la discussion, ainsi que des militants sociaux et syndicaux.

Le débat fut très vite passionné et ce premier contact permettait d'abord à chacun d'exposer ses griefs.

Peu à peu toutefois, chacun constatant qu'il était devant des interlocuteurs de bonne foi, venus très librement donner leur point de vue, l'esprit habituel du Cercle d'études (confrontation et recherche désintéressées) permit de cerner les questions sérieuses qu'il convenait d'approfondir.

M. le Président du Syndicat des médecins devait se féliciter d'avoir trouvé des interlocuteurs acceptant d'écouter le point de vue des médecins et leur donnant l'occasion de s'exprimer. Nul doute par ailleurs que beaucoup de médecins s'aperçurent de leur côté que l'on peut attaquer l'organisation actuelle de la médecine sans en vouloir pour autant aux médecins.

Le respect de l'Homme, que ce soit l'homme malade ou l'homme médecin, est apparu comme le grand trait d'union des diverses pensées qui se sont exprimées. Comment assurer au mieux cette double exigence dans une société non pas idéale, mais simplement humaine ? Voilà ce qu'il reste à débattre. Tant vaut dire que la discussion n'est pas close, mais au contraire, comme devait le dire le président de séance en concluant, qu'elle est seulement cernée et ouverte maintenant au débat de fond.

Ce nouveau débat doit avoir lieu à l'automne ou au printemps prochain.

GRENOBLE :

Solidarité avec Serge Fuster

Les 150 participants à la conférence de M. Pierre Stibbe sur « la Justice, la Police, et l'affaire Ben Barka » organisée à Grenoble, le 3 mars 1966, par la Fédération de l'Isère du P.S.U., s'associent aux protestations émises contre la suspension de M. Serge Fuster et lui expriment leur solidarité.

Ils s'élèvent contre cette atteinte portée par le Pouvoir à l'indépendance des magistrats.

LYON : manifestation devant le consulat américain

Samedi 5 mars, à 17 heures, une manifestation-surprise s'est déroulée devant le Consulat américain à Lyon. Alertés par le P.S.U., le Mouvement contre l'armement atomique et le Groupe lyonnais de préparation à la non-violence, deux cents manifestants, respectant des consignes très précises, ont pu occuper la rue une vingtaine de minutes. A l'arrivée des fourgons de police, les manifestants ont refusé de quitter les lieux et la police a dû porter dans les fourgons une quarantaine de personnes.

Dans le même temps, une distribution de tracts se poursuivait au centre de la ville.

PARIS : séance d'information sur le VII^e

Le Comité d'aménagement et d'équipement du VII^e, en liaison avec le Comité d'action et d'entraide logement vous invite à sa séance d'information : « Le VII^e d'aujourd'hui et de demain. » Mardi 22 mars, à 20 h. 45, à la maison de la Chimie, 28, rue Saint-Dominique.

Nouvelle section Chevilly-Larue et L'Hay-les-Roses

Une nouvelle section vient d'être créée pour les communes de Chevilly-Larue, L'Hay-les-Roses.

Nous invitons tous les lecteurs de T.S. et sympathisants, dans ces deux communes, à se joindre à nous, pour travailler à la victoire des forces de gauche. Responsable : Masson André, 4, résidence Barbauson, Chevilly-Larue (Val-de-Marne).

La campagne pour les BONS DE SOUTIEN continue

- CHAQUE MILITANT, CHAQUE LECTEUR DE « TRIBUNE SOCIALISTE » EST RESPONSABLE DE LA SURVIE D'UNE PRESSE POLITIQUE INDEPENDANTE.
- C'EST AVEC LA COLLABORATION EFFECTIVE DE CHACUN QUE « T. S. » DEMEURERA L'HEBDOMADAIRE DU P. S. U.
- UNE MISSION S'IMPOSE : VENDRE UN CARNET DE BONS DE SOUTIEN. UNE VOITURE ET DES CENTAINES DE LOTS A GAGNER

Après le discours de François Mitterrand

CE n'est, en principe, que dans le courant de la semaine prochaine que la Fédération de la gauche démocrate et socialiste doit répondre à la lettre que nous lui avons adressée. Mais François Mitterrand y a déjà fait allusion dans le discours qu'il a prononcé dimanche dernier à Lyon.

Tout en se réjouissant de voir le P.S.U. ouvrir le dialogue, il a regretté ce qu'il appelle notre tendance à « la mythification du programme ». Pour nous, le programme ce serait « la Thora ». Nous souhaiterions le perfectionner sans cesse au lieu de proposer aux Français quelques options solides « dans un langage qui soit compréhensible ».

Si telle est réellement la crainte de François Mitterrand, il nous est très facile de la dissiper. Nous n'avons qu'à lui demander de relire attentivement notre lettre. Il verra que nous centrons tout le débat du programme autour de deux grands thèmes très simples et très clairs : celui des réformes de structure sans lesquelles une politique de gauche ne se distingue pas, à notre avis, d'une politique de droite et celui d'une action internationale en faveur de l'indépendance européenne sans laquelle l'opposition n'aurait le choix qu'entre le soutien de la diplomatie gaulliste ou l'acceptation de cette servilité pro-américaine dont un certain nombre d'hommes politiques nous donnent un si remarquable exemple. Nous voulons savoir ce que la Fédération pense de ces deux grandes questions et jusqu'où elle est prête à aller.

Nous lui avons aussi, il est vrai, demandé de faire connaître son opinion sur le maintien et le renforcement de la coalition qui s'était formée au moment de la campagne électorale. Nous avons même beaucoup insisté sur ce point, car il est pour nous capital. A cette préoccupation, François Mitterrand a répondu en disant : « Définissons nos idées, établissons nos programmes et attendons ralliements et approbations. Ce ne sera qu'après que nous pourrons juger. Toute autre approche de l'opinion, ou du moins des alliances, serait mauvaise ou sectaire. » Et il a ajouté : « Je refuse l'arbitraire des ex-

clusives préalables. Je m'enorgueillissais d'avoir levé l'exclusive contre le parti communiste, mais ce n'est pas pour étendre l'anathème de la Fédération contre telle ou telle fraction des républicains de progrès. Est-ce que tout ce qui est à notre droite est de droite ? »

Cette déclaration a été interprétée comme marquant une volonté de provo-

par Gilles MARTINET

quer l'élargissement vers le centre de l'alliance réalisée à l'occasion de l'élection du 5 décembre. François Mitterrand aura, sans doute, à dire si cette interprétation est bonne ou mauvaise. Quoi qu'il en soit, nous ne regrettons pas que le problème ait été posé dès maintenant. Nous redoutions, en effet, qu'il soit soulevé au dernier moment et à la sauvette, c'est-à-dire au hasard des situations électorales. Il vaut beaucoup mieux en discuter aujourd'hui.

Nous n'avons cessé, depuis des mois, de répéter que la gauche n'est plus majoritaire dans ce pays et qu'elle ne peut le redevenir qu'à la condition de gagner à elle une fraction de l'électorat gaulliste et, dans une moindre mesure, de l'électorat « centriste » (qui est, en réalité, dans sa majorité, un électorat de droite). Nous ne souhaitons donc pas que la gauche s'enferme dans la routine et le sectarisme. Nous voulons qu'elle s'adresse à des hommes et à des femmes qui se tiennent encore loin d'elle, mais dont les intérêts et les aspirations ne sont pas en opposition avec les siens. Toute la question est de savoir si elle s'adressera à eux pour les gagner à ses positions ou si elle cherchera simplement à les rassurer en présentant une plate-forme susceptible d'être approuvée par M. Lecanuet.

Et c'est ici que nous retrouvons — sous la forme d'options très simples et très intelligibles, nous en sommes bien d'accord — la question du programme. Nous ne récusons à l'avance aucun homme politique, fût-il « à la droite » de la Fédération, qui estimerait nécessaire de procéder à la nationalisation des banques d'af-

aires, de municipaliser les terrains à bâtir et, d'une façon générale, de réaliser les réformes de structure qu'exigerait la mise en œuvre d'une planification démocratique. Mais si ces réformes ne sont pas acceptées, alors nous ne voyons pas sur quelle base pourrait se nouer l'alliance, sinon sur celle d'un nouveau centrisme ou d'un nouveau cartel des non. Toutes les déclarations de bonne volonté en faveur du « progrès » et de la « justice sociale » ne suffiraient pas à masquer cette réalité.

Chercher, en accord avec l'ensemble de la gauche, à rallier la masse des électeurs flottants autour d'un programme moderne orienté vers la perspective socialiste ou engager avec MM. Maurice Faure, André Morice, Teitgen — demain avec M. Lecanuet — des négociations parallèles à celles que l'U.N.R. mène de son côté avec Edgar Faure, Maurice Schumann et Giscard d'Estaing : ce sont là deux voies très différentes que peut suivre la Fédération. Il n'est pas besoin de préciser quel est le choix que nous espérons lui voir faire. Nous avons posé dans notre lettre trois questions. Nous souhaitons recevoir trois réponses positives.

Le secrétariat du P.S.U. communiqué :

Quelles que soient les raisons qui l'ont inspirée, la décision du général de Gaulle de demander le transfert hors de France des quartiers généraux de l'O.T.A.N. et des bases militaires américaines ne peut être que favorablement accueillie. Elle donne, en effet, à notre pays la possibilité de se tenir à l'écart en cas d'un conflit qui aurait été engagé contre sa volonté. Cette possibilité est loin d'être négligeable dans un moment où le gouvernement des Etats-Unis poursuit à travers le monde une politique dangereusement agressive. La question se pose cependant de savoir comment va être utilisée la situation qui a été ainsi créée. La décision française devrait être accompagnée de propositions nouvelles concernant le désarmement, le règlement pacifique du problème allemand, l'élargissement de la Communauté des Six et la programmation économique européenne. Autrement dit, elle devrait servir l'unité de l'Europe et non contribuer à accentuer sa division. Il est à craindre que les prochaines initiatives du général de Gaulle n'aillent pas dans ce sens. C'est pourquoi le P.S.U. souhaite que, tout en approuvant des mesures qui s'imposaient depuis longtemps, les forces de gauche se mettent rapidement d'accord sur un programme de politique internationale favorable à la construction européenne, à l'indépendance et à la paix.

GRÈVES

Nouveaux mouvements revendicatifs

Alors que la situation sociale était dominée jusqu'ici par le conflit des chantiers navals, l'attention se reporte maintenant sur les grèves engagées dans le secteur nationalisé et aussi dans le secteur privé, où le C.N.P.F., en refusant de discuter avec la C.G.T. et la C.F.D.T., adopte une attitude provocatrice.

En retardant le départ du bateau *Provence*, qui doit être achevé à La Ciotat, les ouvriers de Porc-de-Bouc ont mené une bataille d'arrière-garde, visant notamment à l'obtention d'une prime de transport et à la réintégration des délégués syndicaux. Ce n'est pas sans colère que les ouvriers ont accepté de voir partir le bateau qui était leur gagne-pain, car une partie d'entre eux a été licenciée et ceux-là mêmes qui iront à La Ciotat ne sont pas assurés d'avoir du travail après l'achèvement du *Provence* en juillet.

Le patronat et le gouvernement poursuivent impitoyablement la concentration des chantiers navals pour faire face à la concurrence internationale, sans que la reconversion des travailleurs soit toujours assurée. Il y a là un secteur qui n'a pas fini de faire parler de lui.

En ce qui concerne les mouvements dans le secteur privé, la métallurgie et les industries chimiques — où existe l'unité d'action des syndicats — sont toujours en pointe. A l'heure où nous écrivons, il est probable que des débrayages ont lieu dans d'autres branches comme le textile.

Le 17 mars verra, après la grève du métro qui a été un succès, la poursuite de l'action dans le secteur public avec la grève des cheminots. Succédant à la grève des agents de conduite du dépôt d'Avignon — où ont éclaté plusieurs fois des « grèves sauvages » — ce mouvement sera un test important de la combativité des travailleurs des entreprises nationalisées.

On connaît les raisons du conflit. Bien qu'il ait amélioré un peu ses propositions initiales, le gouvernement a fixé à 5 % au maximum, pour 1966, l'augmentation de la masse salariale dans le secteur nationalisé (le pourcentage exact n'est d'ailleurs pas identique pour toutes les entreprises). Compte tenu des « glissements hiérarchiques » à prévoir, l'augmentation moyenne des salaires sera plus proche de 4 % et rien n'a été fait pour éponger le « contentieux » 65, alors que la hausse du coût de la vie a été plus importante que celle prévue par le gouvernement : au moins 2,5 % au lieu de 1,5 %.

Si l'on considère qu'il en sera de même en 1966, l'augmentation réelle du pouvoir d'achat ne devrait guère dépasser, pour les agents du secteur public, 1,5 % au lieu des 3 % prévus par le V° Plan !... A cette objection

des syndicats, M. Pisani a répondu que le Plan n'avait qu'un caractère indicatif et que ses objectifs n'étaient pas nécessairement atteints. Voilà qui justifie l'exigence d'un contre-plan plus efficace et plus favorable aux salariés !

Les syndicats se plaignent que les procédures Toutée n'aboutissent qu'à une parodie de discussion et que leurs mandants fassent les frais de la « politique des revenus ». D'où la bataille engagée dès que les résultats de la deuxième phase des réunions des commissions Grégoire ont été connus (la troisième consiste théoriquement en une discussion entre les syndicats et les directions des entreprises nationales pour la répartition de la masse salariale arrêtée par le gouvernement).

La riposte des syndicats consiste à lancer des grèves successives dans les différents secteurs relevant de l'Etat. A cet égard, les positions de la C.G.T. et de la C.F.D.T., d'une part, de F.O., d'autre part, se sont rapprochées, au point de rendre possible une action commune.

C'est ainsi que les fédérations intéressées se sont mises d'accord pour déclencher une grève des cheminots du jeudi 17 mars à 0 heure au vendredi 18 à 16 heures, les agents de tous les services étant appelés à débrayer une journée au cours de cette période.

D'autre part, les mineurs feront grève le 19 mars, les gaziers et électriciens le 23 mars et les agents de la R.A.T.P. le 24 ou le 25 mars (la date étant subordonnée à la participation des autonomes).

A noter qu'à la S.N.C.F., la fédération autonome des cadres et les conducteurs autonomes ne prennent pas part à la grève, non plus que les cadres C.G.C. à l'E.G.F. Il en est de même, chez les mineurs, de la « C.F.T.C. maintenue » — qui demeure la seconde organisation dans les Houillères — et qui est hostile à des grèves de 24 heures.

Les mouvements limités se heurtent, chez les travailleurs, à un scepticisme incontestable, mais les syndicats français — dépourvus en général de caisses de grève — peuvent difficilement se lancer dans des mouvements de durée illimitée. Et pourtant le gouvernement a toujours compté sur le caractère symbolique de certaines démonstrations pour dresser l'opinion publique contre les grévistes.

Les syndicats tentent d'échapper à cette contradiction par une coordination plus grande des mouvements. Ils peuvent aussi compter sur l'ébranlement causé par l'élection présidentielle et sur le fait que la déception créée par les mesures de Debré tend à créer un mécontentement généralisé.

Maurice Combes.

Les fonctionnaires F.O. pour l'action commune

La Fédération générale des fonctionnaires F.O., majoritaire chez les fonctionnaires (à l'exception de certains secteurs, comme celui des Contributions indirectes où domine la

C.G.T.) vient de tenir son congrès national.

Le manifeste, adopté à la quasi-unanimité par le congrès, a voulu témoigner « d'un retour aux sources » en affirmant la nécessité de la lutte des classes :

« La contradiction permanente des intérêts en présence confirme la nécessaire lutte de classes, que ne peuvent faire disparaître les diverses formules tendant à concilier travail et capital, salariés et employeurs. Cette antinomie affectera l'Etat, tant que celui-ci demeurera l'expression juridique et l'instrument des groupes financiers agissant dans le cadre d'une économie de profit. »

Le manifeste réaffirme également l'attachement de l'organisation à l'autonomie du syndicalisme, mais « n'exclut pas (...) des contacts et confrontations avec des partis politiques favorables aux réformes de structure politico-économiques préconisées par le mouvement syndical, toujours libre d'apprécier la validité des engagements pris ».

C'est ainsi qu'à l'occasion des élections législatives, les fonctionnaires F.O. prendront contact avec les candidats au sujet de la réforme administrative qu'ils condamnent parce qu'elle les place sous la tutelle des préfets.

En ce qui concerne l'action revendicative, la Fédération générale a décidé de s'informer auprès de M. Joxe des intentions gouvernementales avant d'arrêter ses moyens d'action. Il est peu probable cependant que le gouvernement prenne en considération les revendications essentielles des fonctionnaires F.O. : traitement

minimum de 650 F par mois, améliorations correspondant aux sujétions particulières et à la qualification accrue, retour aux quarante heures et sixième semaine de congés payés.

La Fédération devrait donc participer à l'action engagée par les salariés du secteur nationalisé, qui relèvent aussi de l'Etat. Elle rencontrera à ce sujet la F.E.N., qui sert de « pont » entre elle et la C.G.T. Le secrétaire général Tribie a d'ailleurs indiqué devant la presse que son organisation « rejette toute exclusive » en matière d'action commune.

Les ouvriers chez les patrons

La rue Pierre-I^{er}-de-Serbie était, mardi après-midi, en état de siège. Depuis 15 heures, d'importantes forces de police avaient, en effet, investi

Nul doute que cette fermeté ne renforce celle des travailleurs du secteur nationalisé qui, dès jeudi, avec les cheminots, commencent leur nouvelle période revendicative.



(Photo A.D.P.)

Ensemble au...



(Photo Elie Kagan.)

...C.N.P.F.

les abords immédiats du 31, siège du C.N.P.F.

Peu à peu, bien avant 17 h. 30, heure de l'arrivée prévue des délégations confédérales C.G.T. et C.F.D.T., les travailleurs de très nombreuses entreprises, essentiellement du bâtiment et de la métallurgie, apportaient les signatures recueillies dans les entreprises : Courbevoie (où le matin même huit mille travailleurs ont défilé dans les rues de la ville en distribuant des tracts explicatifs), Puteaux, Bobigny...

Sud-Aviation, S.N.E.C.M.A., Nord-Aviation annonçaient, par de grandes banderoles, l'accord tripartite (C.G.T., C.F.D.T., F.O.) et les débrayages réalisés, la plupart à 80 %.

A 17 h. 35, les barrières fermèrent la rue au moment où les délégués confédérés arrivaient au siège du C.N.P.F.

MM. Frachon, Krasucki, Mauvais, Berthelot, pour la C.G.T.; Descamps, Lucas, Maire, Duvivier, pour la C.F.D.T., furent ensuite admis dans l'immeuble patronal.

L'entrevue dura près de quarante minutes. Les dirigeants syndicaux furent reçus, en l'absence inexpliquée de M. Villiers, président, par M. Ceyral, rapporteur général de la commission sociale du C.N.P.F.

A la sortie, MM. Frachon et Descamps devaient déclarer à la presse qu'ils « avaient tenu à informer le C.N.P.F. de leurs perspectives, et qu'ils devaient constater que la discussion véritable n'avait pas eu lieu ».

Il semble bien que devant les réactions de plus en plus sensibles à la base, et quatorze mois après que les syndicats eurent fait part de leurs revendications au patronat, la lettre de réponse de M. Villiers ait été une fin de non-recevoir. Les syndicats ont, en effet, posé comme préalables aux discussions, les problèmes de la liberté syndicale et des conventions collectives incombant pour eux aux fédérations locales, et M. Villiers a surtout insisté sur « le fait que les augmentations de salaires vont, à l'heure actuelle, contre le progrès social et économique ».

Les dirigeants syndicaux ont conclu leurs déclarations aux journalistes en réaffirmant qu'ils sont toujours prêts à discuter, qu'ils trouveront jusqu'aux formes juridiques pour démontrer la validité de leurs propositions, que cette « rencontre » avec M. Ceyral n'altère en rien le caractère unitaire et ferme des grèves décidées dans le secteur privé.

C'est en tout cas l'opinion des dirigeants syndicalistes qui ont franchi le seuil de l'immeuble du C.N.P.F. mardi pour la première fois depuis dix-neuf ans.

Pierre Sauzet.

Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme

La Ligue des Droits de l'Homme tiendra son congrès national le samedi 19 et le dimanche 20 mars 1966, à Paris, salle Saulnier, 7, rue Saulnier, (9^e).

Outre le rapport moral, dans le cadre duquel seront traitées les grandes questions de type actuel : affaires Ben Barka, Casamayor, Filliou, Union de la gauche, l'ordre du jour comporte l'étude de la question suivante : « Pour un Etat démocratique moderne : la place des jeunes dans la cité. » (Rapport de Mme Madeleine Reberlioux.)

● Le jeudi 24 mars, à 21 h, au patronage laïque, 72, av. Félix-Faure, sous la présidence de Robert Verdier, Cl. Bourdet, M. Clavel, Cl Angili, parleront de l'affaire Ben Barka.

INITIATION AUX PROBLEMES ECONOMIQUES

Trois cahiers du C.E.S. ont été consacrés à cette importante question (3-4, 9-10 et 44) que ne devrait ignorer aucun « citoyen à part entière ».

I. — L'économie politique, qu'est-ce que c'est ? Le budget des familles et l'évolution du pouvoir d'achat. Prix : 2,40 F.

II. — Comment fonctionnent les entreprises et pour qui ? Prix : 2,40 F. — Les structures économiques françaises.

III. — La Nation devant ses choix économiques. Prix : 2 F.

Afin de permettre une plus grande diffusion de ces textes de base, une remise exceptionnelle de plus de 40 % sera consentie à tous nos lecteurs pour l'achat de ces trois cahiers, soit 4 F au lieu de 6,80 F.

Paiement à la commande : « Tribune Socialiste », C.C.P. 5826-65 - Paris.

BULLETIN D'ADHESION

Nom
Prénom
Adresse
.....
.....

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

(Bulletin à retourner au siège du P.S.U., 81, rue Mademoiselle, Paris (15^e)).

ALSACE

Debré n'a pas convaincu



DEBRE arrive à Strasbourg... déposé par la gendarmerie.

Nous avons relaté dans « Tribune Socialiste » du 5 mars 1966 le profond mécontentement des travailleurs alsaciens et des milieux économiques « dirigeants ». Les causes et les conséquences sociales sont les mêmes que dans toute la France avec quelque chose de plus, cependant. En 1965 — cela s'étale, maintenant, dans tous les quotidiens alsaciens (même dans ceux qui ont des attaches gaullistes et, notamment, avec le secrétaire d'Etat à l'Intérieur, M. Bord, ex-député du Bas-Rhin) — en 1965, disons-nous, il a été officiellement constaté la création de 28.200 emplois et... la suppression de 30.700 postes de travail! Bilan négatif, par conséquent. L'Alsace n'a pu « intégrer » au sein de sa population active des milliers de salariés. Ils sont allés grossir les rangs des travailleurs frontaliers. D'après les chiffres, tout ce qu'il y a de plus officiels, de l'A.S.S.E.D.I.C., leur nombre atteignait récemment 16.000 personnes, oui, seize mille personnes. Et il faudrait créer, d'ici à 1970, 30.200 emplois!

Donc, l'Alsace constate unanimement (les députés et sénateurs U.N.R. et M.R.P. compris) que les lacunes, conséquences de la non-satisfaction de ses besoins vitaux, approfondissent de plus en plus l'écart avec ses voisins : la République fédérale allemande et la Suisse. On peut juger combien cet écart cause de préjudice à l'équilibre alsacien!

On pourrait penser que devant cette situation, les travailleurs devraient former — le plus rapidement et le plus étroitement possible — un solide front syndical d'action commune. Toute division, dans ces circonstances, n'apparaît-elle pas comme une sorte de trahison à l'égard des travailleurs manuels et intellectuels? Alors que, sur le plan national, la C.F.D.T. et la C.G.T. ont passé un accord — et des camarades alsaciens, à l'échelon national, l'ont signé — il est profondément regrettable de constater que les forces ouvrières, loin d'aller ensemble à la bataille, c'est-à-dire à la confrontation avec M. Debré, se sont divisées : tel cartel d'organisations syndicales ou familiales a exclu de ses rangs d'autres organisations syndicales, tout aussi représentatives, comme la C.G.T. et la F.E.N. Sans vouloir nous ériger en censeurs et distribuer éloges ou réprimandes, nous sommes bien obligés de constater, nous P.S.U. qui, depuis toujours, clamons la nécessité de l'unité d'action syndicale — traduite sur le plan politique par la candidature unique, un programme commun et un pacte d'engagement — et nous éprouvons beaucoup d'amertume, du

fait que M. Debré n'aura pas manqué de constater cette dispersion au lieu de l'unité. Le préfet dont toutes les inquiétudes au sujet de la visite de M. Debré avaient disparu, n'aura certainement pas omis de conter au ministre la bataille fratricide des communiqués syndicaux. Quand donc la base réagira-t-elle et imposera-t-elle, conformément à son sentiment profond, à elle, qu'il faut en finir avec les divisions syndicales et politiques, les polémiques et les injures meurtrières? Il faut réagir avec vigueur si l'on ne veut pas aboutir à la sujétion complète des travailleurs. Camarades! oubliez-vous les licenciements, les salaires scandaleux de 35.000 et 40.000 anciens francs, les cadences de plus en plus rapides et néfastes à la santé, les heures de travail épuisantes, la dignité humaine bafoyée, foulée aux pieds!

Quant aux patrons, aux Chambres de commerce et d'industrie qui sont les porte-parole des classes dites « dirigeantes », M. Debré ne les a pas convaincus, mais pas du tout! Sans doute ils ont été polis et ont remercié le ministre des « améliorations » apportées, en dernière heure, aux « aides » pour « favoriser les implantations d'usines », mais des régions ont été sacrifiées et ces Messieurs « responsables de l'économie » ont déclaré publiquement que le « nouveau régime des aides » n'est pas de nature à enrayer le mouvement des travailleurs frontaliers.

Quant aux moyens de transport, alors que l'Alsace pourrait profiter du Rhin, elle ne peut se sortir du cul-de-sac auquel elle est acculée : l'artère Rhin-Rhône (216 km) est une nécessité. D'abord, il avait été question du tronçon Mulhouse-Besançon, puis on a rogné — ô grandeur! — pour aboutir au tronçon Mulhouse-Altkirch, soit 18 km! Et encore, M. Debré n'a pas encore trouvé, a-t-il affirmé, les 85 ou 90 millions de francs indispensables... pour les 18 kilomètres!

Bravo! Messieurs les députés et sénateurs U.N.R. et M.R.P. qui avez voté, à Paris, et le V° Plan et le budget 1966! Vous êtes maintenant... servis à souhait! Il y a des comptes qu'il faudra régler.

Pour le réseau routier, si l'on a inscrit au V° Plan l'autoroute Mulhouse-Belfort-Montbéliard, il faudrait relier Strasbourg-Bâle. Une quinzaine de kilomètres ont été construits, mais tout est arrêté, faute de... crédits!

Ne parlons pas des télécommunications. Rien ne sera fait... avant 1970! Côté logements, il en faudrait construire 57.000 de 1966 à 1970! Les entrepreneurs de construction pestent contre la modicité des program-

mes, faute de financement. Plusieurs, et non des moindres, parlent de « culbute ».

Face aux réclamations des « cercles compétents » de l'économie, faites parfois sur un ton d'acrimonie, le ministre des Finances et de l'Economie Debré déclara sèchement : « En l'état actuel des choses, le gouvernement ne peut faire mieux. » Giscard d'Estaing doit sourire. Mais « les dirigeants de l'économie alsacienne », eux, n'ont pas le sourire! Et dans un communiqué rédigé sans « prudence » — camarades, écoutez bien! — ces Messieurs affirment que « la philosophie du gouvernement, telle que l'a définie M. Debré à Strasbourg — traduisons l'angle politique sous lequel toute l'économie du V° Plan a été envisagée — n'est pas de nature à satisfaire l'Alsace. »

Faisant allusion aux décisions du « Comité interministériel du 24 février 1966 », même amendées en dernière minute, la Chambre régionale de commerce et d'industrie d'Alsace conclut : « C'est dire qu'une grave responsabilité vient d'être prise. » Ce n'est pas nous qui dirons le contraire.

Ainsi, tant du côté des travailleurs que de l'autre côté de la barricade, M. Debré n'a convaincu personne. Dans un prochain article, nous examinerons les leçons politiques à en déduire.

Il nous faudra voir de très près cette sorte de « relève du gaullisme » que semblent nous préparer certains dirigeants d'organisations syndicales et familiales, en liaison avec le M.R.P. et la S.F.I.O. Que les camarades prennent garde! Va-t-on prolonger, pour les élections législatives, ces alliances politiques municipales de Colmar et de Mulhouse? A Colmar, les U.N.R., les S.F.I.O., les M.R.P. et les indépendants se « sont entendus ». A Mulhouse, la S.F.I.O. (à sa tête M. Muller, S.F.I.O., maire de cette ville), le M.R.P. (M. Stoessel, sénateur adjoint), « les gaullistes indépendants » (ceux-là mêmes qui claquent « urbi et orbi » qu'ils sont plus gaullistes que les U.N.R.) et les trois représentants du grand capital — dont M. Jean Dollfus est le plus bel ornement — se sont aussi « entendus » pour faire liste commune.

Que va faire M. Martin (S.F.I.O.), l'ami de M. le maire Muller? M. Martin préside « la petite Fédération socialiste et démocrate » et M. May, S.F.I.O., l'adjoint et ami de M. Muller présidait, lui, le meeting Mitterrand. Il faudrait y voir clair.

Nous demandons la lumière, toute la lumière. Nous ne manquerons pas à notre devoir d'apporter les précisions nécessaires. Il faudra se prononcer en pleine clarté.

L. F.

MARSEILLE

Les dockers manifestent

Lorsqu'on évoque Marseille on se souvient surtout de vagues notions apprises à l'école primaire : « premier port de France, porte de l'Orient et de l'Afrique ». On oublie trop souvent que pour prétendre au titre de premier port de France, des installations portuaires ne suffisent pas. Il faut aussi des hommes pour charger, décharger, transporter les marchandises des navires. Or ces hommes, les dockers marseillais, ne sont pas contents et ils ont bien des raisons de ne pas l'être. Nous avons assisté à leur conférence de presse, nous avons discuté avec les délégués (Gazelle, Sirca, Brachet, Mignana, etc.) avec les dockers et ils nous ont dit fort clairement pourquoi depuis le 22 février, tous unis à l'appel du syndicat C.G.T. dockers, conducteurs d'engins et agents de maîtrise refusaient d'effectuer des heures supplémentaires au-delà de huit heures, de travailler les jours fériés, le dimanche et la nuit.

La cause immédiate de ce mouvement réside dans la position prise par le syndicat des accoriers de ne pas recevoir les responsables syndicaux C.G.T. dans les commissions paritaires pour discuter des revendications et des conventions collectives

tionner les 200.000 tonnes de sucre ; de la fabrication de « containers » de vingt à trente tonnes?

Nos camarades ne sont pas contre la rationalisation du travail de la manutention mais ils déplorent que l'économie de temps ne profite qu'aux employeurs et estiment que la stricte justice consisterait à réduire pour tous le temps de travail sans perte de salaire.

Or les patrons ne voient dans les progrès de la mécanisation qu'une occasion de plus d'augmenter les profits en diminuant le nombre d'hommes, quittes à accélérer des cadences déjà trop élevées. Alors les dockers se fâchent et décident de lutter « pour obtenir des améliorations conséquentes dans leurs conditions de vie et de travail ». Ils revendiquent :

— une heure et demie (au lieu d'une heure) pour le repas de midi car les restaurants sont bondés et souvent éloignés du lieu de travail ;

— l'augmentation des primes de fin de carrière ;

— le calcul des cotisations à la Sécurité sociale sur le salaire réel et non sur la base de 25,50 F ce qui diminue les prestations en cas de maladie ;



17 jours de travail par mois.

Mais il existe d'autres causes plus profondes et quelques précisions aideront nos lecteurs à mieux comprendre.

Sait-on qu'en 1949, 5.104 dockers déchargeaient 3.928.000 tonnes et qu'ils sont aujourd'hui 2.908 pour en décharger 6.072.000?

Sait-on qu'en 1965 le nombre total des journées travaillées s'élève à 660.000, soit une moyenne de 17 jours par mois et par docker?

Les dockers s'inquiètent car les accoriers, avec l'accord des Pouvoirs publics, paraissent décidés à aller plus loin encore. Ne parle-t-on pas de car-ferries (navires permettant de travailler à l'horizontale), de la mise en activité du silo à sucre qui réduira à quelques centaines, les vingt et un mille journées faites pour manuten-

— une augmentation du salaire réel (un docker touche par journée travaillée 27,63 F).

Ils souhaitent, enfin, que l'embauche se fasse en un seul centre et que ne soit plus violée la loi du 6 septembre 1947 n° 47-1746 (signée par V. Auriol, Depreux, Phillip Mayer, etc.) et surtout ils ne veulent plus être ces travailleurs qu'on embauche tous les matins et qu'on licencie tous les soirs.

Les conducteurs d'engins (au nombre de 500) réclament la reconnaissance de leur profession, un relèvement de leurs indices et une convention collective répondant à leurs aspirations. Ils sont en cela imités par les agents de maîtrise sans convention collective depuis 1951.

Claude Bancel,

10 QUESTIONS SUR LA CONSTRUCTION NAVALE



(Photo A.F.P.)

Première question. — **Y a-t-il une crise mondiale de la construction navale ?**

Réponse. — Non. Les besoins de transports maritimes se sont énormément développés. La flotte de commerce mondiale s'est accrue de 13 % par an ces dernières années, donc beaucoup plus vite que la plupart des autres activités. Pour y arriver les chantiers navals ont constamment accru leur production. De 1950 à 1955, on construisait 5 millions de tonneaux par an. En 1963, on en a construit 8,5 millions et, en 1964, 10,2 millions, donc le double.

Deuxième question. — **Qui profite de cette expansion ?**

R. — Le Japon, la Suède et quelques pays neufs. Voici la répartition des productions de navires en acier au cours des sept dernières années :

	Etats-Unis	Europe oc.	Scandin.	Japon	Autres
1892	4 %	93 %	2 %	0	1 %
1931	13 %	62 %	16 %	5 %	4 %
1962	5 %	41 %	17 %	26 %	11 %

La production de la Grande-Bretagne a commencé à régresser dès 1920, celle des Etats-Unis a diminué par rapport à 1944, celle du Marché commun depuis 1959.

Les Scandinaves, grâce à un effort énorme, ont remonté un peu (en 1958, ils ne faisaient plus que 12 % du tonnage mondial).

Le Japon est le grand vainqueur ; il produit le quart de la production mondiale et vend 50 % des navires exportés dans le monde.

Troisième question. — **Pourquoi le Japon a-t-il aussi bien réussi ?**

R. — Bien sûr, il y a les salaires beaucoup plus bas que dans les pays occidentaux.

Mais il y a aussi d'autres facteurs :

— les chantiers japonais sont récents, donc ils ont profité de l'expérience de tous les autres ; ils sont en moyenne beaucoup plus modernes ;

— les chantiers japonais sont intégrés, ils appartiennent à des trusts gigantesques qui produisent aussi de l'acier, des appareils, etc. Ils facturent les tôles à des prix très bas ;

— enfin le gouvernement soutient les chantiers ; le crédit, en particulier, est très favorable.

Quatrième question. — **Il n'y avait donc rien à faire contre la concurrence japonaise ? Ou fallait-il baisser les salaires français encore plus bas ?**

R. — C'est inexact. L'exemple de la Suède le montre. Grâce à des investissements énormes (800 millions de F par an), les chantiers suédois ont accru leur productivité.

Le nombre de tonneaux produit par ouvrier est passé de 7 en 1955 à 55 en 1964. Il atteindra bientôt 100 pour le groupe Gotaverhen. (Par comparaison, en France, nous en sommes à 24.)

Résultats : en 1964, la Suède a lancé un million de tonneaux, la France 500.000. Et les salaires des ouvriers suédois sont le double des salaires des ouvriers français.

Cinquième question. — **Pourtant il y a eu un effort de productivité en France ; les effectifs n'ont-ils pas diminué comme le voulait le Plan ?**

R. — En effet, les effectifs des quatorze établissements produisant des bateaux de plus de 3.000 tonneaux a évolué ainsi :

1959	35.000
1961	33.000
1963	32.400
1964	31.100
1965	26.200

Dans la branche navale de ces établissements, la diminution a presque atteint les 12.000 personnes prévues par le « livre blanc ».

Mais, alors que le « livre blanc » prévoyait la reconversion complète de ces 12.000 personnes, il n'y en a eu, au plus, que 4.500 dont on peut dire qu'elles ont été reconverties, et encore souvent mal. Au cours des seules années 1964 et 1965, 3.500 salariés ont été licenciés collectivement, d'autres l'ont été individuellement.

Dans des centres où la construction navale est l'industrie dominante, non seulement ces salariés ne retrouvent pas de travail, mais toutes les autres activités (fournisseurs, commerces,

etc.) sont également frappées et les jeunes doivent émigrer.

Sixième question. — **Qui alors est responsable de la situation des chantiers français ?**

R. — L'Etat et les dirigeants de chantiers.

Septième question. — **L'Etat — c'est-à-dire les contribuables — n'a-t-il pas dépensé beaucoup pour aider les chantiers navals ? En quoi est-il responsable ?**

R. — L'Etat a, en effet, apporté beaucoup d'argent aux chantiers de construction :

— au titre de l'aide à la construction navale, l'Etat verse une subvention en principe égale à la différence entre le coût de la construction des navires et leur prix de vente sur le

marché mondial. (Cela permet donc d'exporter en moyenne au cours du IV^e Plan 55 % de la production des chantiers, donc de doubler l'activité par rapport à ce qu'elle aurait été si les chantiers n'avaient pu vendre qu'aux armateurs français.)

Cette subvention a atteint les chiffres suivants (en millions de francs) :

1962

1963

1964

1965

soit au total 1.112 millions (111 milliards d'anciens francs) ;

— au titre de la conversion des chantiers navals ; les chantiers ont reçu, en outre, 34 millions ;

— enfin, pour financer les programmes de conversion, les chantiers ont bénéficié de prêts avantageux



(Photo A.F.P.)

(faible taux) du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) : 70 millions, de la Banque européenne : 15 millions, ainsi que du Crédit National : 77 millions.

Il eût été normal qu'en contrepartie de ces avantages coûteux pour la collectivité, l'Etat, représentant de cette collectivité, imposât au patronat des chantiers des obligations concernant la réorganisation des entreprises et la reconversion de tous les salariés exclus de la production navale. Or, l'Etat qui avait, en principe, imposé ces conditions et avait reçu des promesses du patronat, n'a pas voulu ou n'a pas pu contrôler l'application des accords, il a accepté les licenciements collectifs sans réagir. Ceci fait apparaître nettement le caractère de l'Etat dans le capitalisme actuel, il met les moyens de la nation au service des entreprises sans contreparties. Il est pourtant évident que les sommes allouées et les crédits accordés auraient suffi largement à assurer le développement d'industries modernes de remplacement si, au lieu d'être confiés aux chantiers, ils avaient été consacrés au développement d'établissements publics (cf. : l'article de M. Duverger, dans *Le Monde*).

Huitième question. — **Pourquoi le patronat des chantiers a-t-il montré une telle carence ?**

R. — Contrairement à ce qui se passe dans la plupart des autres pays, les chantiers sont presque tous la

propriété d'entreprises familiales ou de sociétés indépendantes, peu intéressées à d'autres activités. Elles se sont peu intéressées aux problèmes de la reconversion. Elles n'ont pas su s'orienter vers de nouvelles activités correspondant à l'évolution des besoins ; elles ont souvent choisi comme activités de remplacement des productions qui étaient elles-mêmes en régression (par exemple : chaudronnerie).

Neuvième question. — **Peut-on espérer quelque chose du Marché commun ?**

R. — La commission de Bruxelles a étudié le problème avec le seul souci « d'harmoniser » les aides entre les six pays (il n'y en a que quatre vraiment intéressés, dont deux, la France et l'Italie, ont un système d'aide publique). Elle veut ramener, dès juillet 1968, le montant de l'aide à 10 % des prix contractuels des navires pour tenir compte des « distorsions internationales », c'est-à-dire des avantages accordés aux constructeurs japonais et pour assurer la libre concurrence entre les chantiers des pays membres de la Communauté européenne. Cette aide est manifestement insuffisante pour corriger l'inégalité des conditions de production (salaires) entre le Japon et les pays du Marché commun ; de plus, elle ne tient aucun compte des besoins de financement des reconversions (celles-ci ne seraient facilitées que par les prêts de la Banque européenne). Il aurait fallu aller plus loin et créer une véritable politique commune de la construction navale.

Dixième question. — **Et sur le plan international n'a-t-on pas envisagé des solutions à la crise actuelle ?**

R. — Oui, l'O.C.D.E. a constitué un comité où tous les pays capitalistes producteurs sont représentés. Devant

la résistance des Japonais et la mauvaise volonté des Suédois, ce comité n'a pu faire aucune proposition constructive. Pour relancer les négociations, la France a demandé une répartition des tonnages de production entre tous les pays producteurs ; il n'est pas sûr que ceci ait le moindre résultat.

CONCLUSION

Le V^e Plan prévoit :
— un ralentissement de l'aide pour se rapprocher des objectifs de Bruxelles,
— donc un freinage des exportations et une accélération des importations ;
— donc un quasi-plafonnement de la production. Comme il attend tout de même des gains de productivité, il prévoit que 5.000 salariés seront encore éliminés de la production navale ; les firmes devront se concentrer, mais il n'est pas prévu de garantie ferme pour le maintien des salariés des ouvriers « reconvertis », c'est donc la poursuite de la politique extérieure. Dans ces conditions, seule une transformation structurelle radicale pourrait apporter une solution.

Jacques Malterre.

Nota. — Ces réponses très sommaires sont extraites d'un dossier constitué par la Commission économique ; les lecteurs de T.S. qui auraient besoin d'éléments plus complets sur le problème peuvent écrire à M. Malterre, 67, avenue Pierre-Grenier, à Boulogne-Billancourt (92).

LE PLAN FOUCHET

Une réforme avec de
« nombreux blancs »

Le 24 février dernier, Christian Fouchet « révélait » les projets du gouvernement au sujet de la réforme de l'enseignement.

Le plan de réforme est maintenant complet : il couvre tout, depuis la maternelle jusqu'aux doctorats et à la recherche scientifique.

Il est, à première vue, séduisant car il essaie de remettre de l'ordre et d'adapter les structures aux nécessités de la culture moderne et aux besoins de la nation, mais il est trop basé sur des sélections nombreuses et draconiennes et n'aborde pas le problème de la démocratisation du recrutement. Il risque, par ailleurs, de créer des « illusions », car le budget national et le V^e Plan ne prévoient pas les crédits nécessaires à sa réalisation (1). De plus les risques d'intervention directe « de la profession », c'est-à-dire du patronat sont réels et, à terme, l'indépendance de l'Université peut être remise en cause.

Le second degré

Ce qui est nouveau dans le texte publié, ce sont les précisions apportées quant au 2^e cycle du second degré et à l'enseignement supérieur. Pour le 1^{er} cycle (de la 6^e à la 3^e) nous savions déjà que cet enseignement sera donné dans des collèges d'enseignement secondaire (C.E.S.) où se retrouveront des sections différentes de préparation au second cycle long (classique ou moderne), au second cycle court (moderne) et des sections terminales pratiques faisant suite aux deux années de transition.

A ce niveau deux questions se posent : cette « préorientation » n'est-elle pas faite trop tôt et les trois sections ne sont-elles pas trop rigide et différenciées, ne permettant pas le passage facile de l'une à l'autre. La généralisation souhaitable des C.E.S. ne risque-t-elle pas de s'étaler sur plusieurs années (on parle de 1972) laissant ainsi se prolonger de graves discriminations entre ceux qui seront dans les lycées et ceux qui seront dans les C.E.G. ?

Quoi qu'il en soit, les conseils d'orientation de la classe de 3^e proposeront trois types d'enseignement pour le second cycle :

1^o Un deuxième cycle long (trois ans, 35 % des élèves) conduisant au baccalauréat (cinq sections) ou au baccalauréat de technicien (sections industrie ou économie) remplaçant le brevet de technicien actuel. La valeur de la réforme dépendra du contenu des programmes et de leur valeur culturelle ;

2^o Un deuxième cycle court (deux ans, 40 % des élèves) comprenant trois sections (industrielle, commerciale et administrative) conduisant dans des collèges d'enseignement professionnel (anciens collèges d'enseignement technique aménagés) à un brevet d'enseignement professionnel dont la spécialisation sera beaucoup moins poussée que pour les anciens C.A.P. Ces derniers subsistent, ils ne s'adressent plus aux élèves des collèges, mais aux jeunes qui seront en apprentissage ou qui suivront les cours professionnels.

A ce niveau, un accord a été passé entre le gouvernement et le patronat (qui aura, en fait, le contrôle sur la préparation aux C.A.P.) afin que la qualification plus élevée et plus polyvalente de ceux qui auront le B.E.P. soit reconnue supérieure à celle de ceux qui auront le C.A.P.

Cette promesse sera-t-elle tenue dans la pratique ? D'autre part, n'a-t-on pas ainsi introduit un nouveau secteur privé dans l'Education nationale, lui enlevant son caractère de service public qu'elle devrait à tout prix conserver ?

3^o Enfin il est prévu une formation professionnelle en un an pour ceux qui ne sont pas capables de préparer un B.E.P. ou un C.A.P. Ce sera un débouché normal pour les élèves des classes terminales pratiques, qui seront ainsi préparés à être ouvriers spécialisés.

Personne ne sait encore comment et où cet enseignement sera donné. Ce que l'on sait, c'est qu'il est réservé à 25 % des jeunes ; ce qui paraît beaucoup.

L'enseignement supérieur (2)

Ceux qui, parmi les élèves du 2^e cycle long, auront été reçus au baccalauréat pourront poursuivre leurs études en facultés, dans les grandes écoles d'ingénieurs ou dans les I.U.T.

A ce niveau le gouvernement a reculé et la préparation de la licence

d'enseignement, qui devait être faite en deux ans, est maintenue à trois ans comme aujourd'hui. Un autre titre, la Maîtrise, sera préparé en quatre ans. Il donnera le droit d'enseigner dans le deuxième cycle du second degré et ouvrira la porte à la recherche et à un enseignement du 3^e cycle conduisant au doctorat.

Les principales critiques que l'on peut faire à ce système sont :

1^o La difficulté pour les licenciés de pouvoir continuer (surtout pour les étudiants en Sciences) malgré la possibilité théorique de passer en dernière année de maîtrise après la licence ;

2^o Les difficultés qu'auront les étudiants qui travaillent pour gagner leur vie (40 % de l'effectif de pouvoir suivre les cours (un seul redoublement étant d'ailleurs admis). Seule l'allocation d'ét. des pourrait établir une égalité réelle entre les étudiants.

Mais la principale innovation est la création des I.U.T. (instituts universitaires de technologie) qui doivent, en 1972, regrouper le quart des étudiants scientifiques (soit environ 175.000). Cette création correspond manifestement à une nécessité. Depuis la guerre, l'évolution des techniques a entraîné pour les ingénieurs comme pour les techniciens une élévation et une diversification de leurs études. C'est pourquoi l'Enseignement technique a créé, depuis 1952, un enseignement technique supérieur qui, en deux ans, à partir de la formation de technicien ou de bachelier Math. et Technique, donne dans les lycées techniques aboutissant au brevet de techniciens supérieurs.

Cet enseignement spécialise, dont le niveau scientifique est reconnu sérieux et la formation technique très poussée, permet aux jeunes gens qui le passent de devenir rapidement des auxiliaires indispensables de l'ingénieur.

Malheureusement leur nombre est très insuffisant (environ 4.000 par an) alors que les spécialistes disent qu'il faut environ quatre techniciens supérieurs pour un ingénieur. C'est pourquoi, le ministre a déclaré que les I.U.T. constituaient le « pivot » de la réforme. Mais le but recherché sera-t-il atteint ?

On ne veut pas faire de « formation prolongée du technicien », mais ne risque-t-on pas d'en faire une « formation tronquée d'ingénieur » si les programmes et les méthodes d'enseignement ne sont que des démarquages de l'enseignement scientifique des facultés et ne comprennent pas les disciplines technologiques nécessaires. On peut être inquiet quand on constate que les commissions pédagogiques nommées pour préparer ces programmes ne comprennent pas (sauf exception) de représentants de l'Enseignement technique ayant l'expérience de la formation actuellement donnée dans les sections de T.S.

Les représentants de l'Enseignement supérieur, qui dominent ces commissions, ne risquent-ils pas d'être trop marqués par la nécessité de préparer une issue pour « bacheliers de justesse » ou « étudiants malchanceux », et les représentants du patronat ne risquent-ils pas d'être influencés par la nécessité de la rentabilité immédiate ?

Est-ce bien la meilleure manière de faire un enseignement original que l'on veut indépendant des facultés, comme du patronat ? Et pourquoi les représentants de la « profession » ne comprennent-ils pas de membres désignés par les syndicats ?

Mais l'obstacle principal pour atteindre l'objectif n'est-il pas la limitation à deux ans de la durée des études ? S'il était possible de faire



Les étudiants lillois : « Non au plan Fouchet ! »

(Photo Agip.)

en deux ans un technicien supérieur en améliorant le niveau scientifique et technique du technicien formé dans un lycée technique, il faut beaucoup plus de temps pour donner, à partir de zéro, une formation technique valable à un bachelier mathématique élémentaire. De plus, sur le plan européen, tous les pays mettent trois ans pour former leurs techniciens supérieurs. Qu'advient-il des nôtres quand on discutera de l'harmonisation des titres ?

Enfin, pour réaliser ces objectifs, il faut beaucoup de maîtres qualifiés. On parle de la création de maîtrises techniques et de doctorats techniques mais sera-t-il possible face à l'opposition des professeurs de facultés ?

Est-on, par ailleurs, décidé à investir les sommes considérables qui sont nécessaires pour atteindre ces objectifs ? Il ne le semble pas quand on examine le budget et les prévisions du V^e Plan. Et pourtant, c'est peut-être à ce prix que notre pays pourra progresser sur le plan industriel et garder son « indépendance ».

L'orientation

Ce qui précède montre clairement l'importance croissante de l'orientation des élèves tout au long d'études, dont l'organisation devient de plus en plus complexe et différenciée. Le ministre paraît en être conscient puisqu'un des aspects de sa réforme consiste à mettre en place un « Office national d'information et d'orientation scolaires » chargé d'élaborer l'information scolaire et professionnelle et de participer à la formation de la personne spécialisée. Des services locaux d'information et d'orientation devront fonctionner, chacun pour trois districts scolaires. Ils organiseront des réunions d'information, distribueront de la documentation, mettront à la disposition des parents l'aide de « professeurs conseillers » et de psychologues, se chargeront de l'affectation des élèves dans les différents établissements du second degré. C'est tout ce que dit le projet.

On peut se demander, étant donné sa minceur, si sa réalisation sera un progrès ou une régression par rapport à la situation présente. Le ministre a conçu son projet comme si rien de sérieux n'existait déjà. Or, actuellement, le B.U.S., les psychologues scolaires, les conseillers d'orien-

tation scolaire et professionnelle s'efforcent, en ordre dispersé, d'aider les familles et les élèves à résoudre les problèmes de l'orientation. En particulier, il y a déjà, ce qui est peu, 300 centres d'orientation alors que la réforme de l'Enseignement institue 300 districts scolaires, soit un centre par district, en moyenne. Prévoir un service d'orientation pour trois districts est donc loin de constituer un progrès ! Surtout quand on admet officiellement qu'il faudrait au moins 3.000 spécialistes, alors qu'il n'y en a environ que 1.500 aujourd'hui.

De même, unifier ces trois services actuellement rivaux et mal coordonnés constituerait une amélioration certaine. Mais à condition que cet Office unifié soit organisé essentiellement avec les trois composantes et non avec le seul personnel enseignant, comme on peut le craindre, du fait de l'opposition systématique de Pompidou à la psychologie et aux spécialistes de l'orientation. L'efficacité de l'orientation ne peut résulter que du travail d'équipe de professeurs et des spécialistes de l'information et de la psychologie de l'enfant, et non de la seule activité de professeurs dont le rôle essentiel est d'enseigner et non d'orienter. Si ce travail d'équipe était supprimé, il s'agirait d'une régression.

En conclusion, on peut dire, dès maintenant, que la réforme ouvre des perspectives intéressantes, mais que le « vague » de certaines mesures est inquiétant, que certaines dispositions sont dangereuses pour l'indépendance de l'Université, que l'Orientation permanente, règle d'or de toute réforme, est souvent remplacée par des spécialisations et des sélections trop rapides et que le souci de la démocratisation est pratiquement absent.

De plus, les crédits nécessaires pour faire les investissements les plus rentables qui soient, ne sont pas prévus.

Henri Longeot.

(1) Les crédits d'équipement prévus dans le cadre du V^e Plan (avant la réforme) ont même été réduits de 32,5 milliards à 25,5 milliards.

(2) Les importantes réformes du supérieur et de la recherche scientifique seront abordées plus en détail dans un prochain numéro.

DIJON

LES ETUDIANTS ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

La section étudiante du P.S.U. a participé à fond à la semaine revendicative de l'enseignement supérieur. Tout d'abord en tant que telle par le tirage d'un numéro spécial de « Perspective Socialiste » sur des problèmes de l'Université, et par ses membres militants syndicalistes.

« A Dijon, la semaine revendicative, fixée par l'A.G. de l'U.N.E.F. du 23 février au 5 mars, a consisté en une série d'informations, de débats et colloques dans tous les amphithéâtres avec la participation de la plupart des professeurs. La journée du jeudi a été marquée par une grève des cours dans les trois facultés, suivie à 90 % en Lettres et Sciences et à près de 60 % en Droit, et clôturée par un défilé de protestation auquel participaient, sous la plume, plus de 700 étudiants et professeurs, et à la fin du-

quel le président de l'A.G.E.D. et un responsable des syndicats enseignants présentèrent une critique des projets gouvernementaux et développèrent les thèmes de revendications :

- un cycle d'orientation universitaire pour tous les bacheliers, apprentissage de méthodes d'enseignement supérieur permettant une véritable orientation et non la sélection par l'échec ;
 - la licence en 4 ans et la promotion des T.S. en 3 ans : pas de promotion au rabais ;
 - le rattachement des I.U.T. aux facultés, élément d'une nécessaire unification de l'Université ;
- Thèmes sur lesquels, avec l'allocation d'étude, on peut avancer dans la démocratisation de l'Université. »

INSTITUTIONS

Fidélité
aux principes

Lorsqu'en 1958, certains s'étaient émus de voir que la nouvelle Constitution allait provoquer l'élection du président de la République par un collège électoral de notables, comparable à celui du Sénat, on leur répondit alors : « On n'a pas voulu que le président de la République continue à être élu par le Parlement parce qu'il est de fait qu'une élection par le simple Parlement lui donnerait une autorité amoindrie. Dans ces conditions, que pouvait-on faire ? On pouvait le faire élire au suffrage universel. C'était une idée, mais le gouvernement n'a pas retenu cette idée parce que, compte tenu des précédents historiques et de la structure étatique centralisée de notre pays, on pouvait craindre qu'un président de la République élu dans ces conditions puisse un jour avoir la tentation de devenir un dictateur. »

Des précautions inutiles !

Voilà le genre de commentaires effectués à l'époque par les représentants du général de Gaulle ; le langage de Michel Debré devant le Conseil d'Etat comme celui de Raymond Janot devant le Comité constitutionnel n'était guère différent.

On est en droit de marquer son étonnement devant une évolution aussi fondamentale survenue quatre ans après, d'autant que les « constituants » d'alors semblaient très sensibles au moindre reproche qu'on leur faisait de favoriser, en élargissant le collège électoral, les possibilités de pouvoir personnel. Ne disaient-ils pas à l'époque : « ... Une personne qui recueille 70.000 suffrages ne se trouve pas du tout, par rapport aux parlementaires, dans la situation de celle qui aurait bloqué sur son nom des dizaines de millions de suffrages. C'est psychologiquement très différent. »

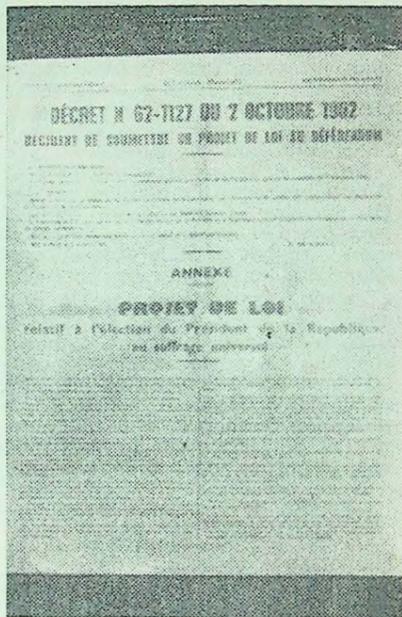
Et tandis qu'une critique était formulée concernant le collège électoral présidentiel considéré comme peu représentatif de l'ensemble du pays, la réponse faite alors laisse, avec le recul du temps, rêveur : « ... Dans toute la mesure où l'on aurait abouti à une véritable proportionnalité du collège électoral présidentiel, comme certains l'ont réclamé, qu'arriverait-il ? On aurait un président de la République élu avec un poids politique qui ne serait guère différent de celui qu'il aurait eu s'il était élu au suffrage universel. Par conséquent, on courrait

le risque, dans un pays comme le nôtre, de dictature. »

Pour ma part, je ne vois pas pourquoi la légitime précaution des constituants d'alors a pu être transformée, ensuite, en un silence complice, lourd de menace pour l'avenir du pays.

La gauche
ne peut rester silencieuse

Admettons, à la rigueur, que l'équation personnelle du chef de l'Etat soit telle que le recours aux méthodes de coercition caractéristiques des dictatures ne soit pas nécessaire. Lorsqu'un homme revendique tous les pouvoirs — c'est de Gaulle qui l'a dit — et que cela ne soulève guère d'objections sérieuses, n'est-ce pas là le signe de la décadence d'un régime ?



A-t-on entendu Gaston Defferre, alors candidat contre de Gaulle, s'élever immédiatement avec vigueur contre les prétentions du général-président ? Certes, quelques républicains proposent, aujourd'hui, d'apporter certaines modifications au texte constitutionnel, notamment en supprimant l'article 16. Mais le fond restera le même. L'élu du suffrage universel aura toujours tendance à se prévaloir de cette « légitimité » pour contester une opposition de type parlementaire.

Pierre Mendès-France n'a cessé, depuis 1958, de condamner un système qui conduit inévitablement au pouvoir personnel.

L'année 1962 devait lui donner raison.

Depuis la publication de son livre « La République moderne », l'ancien président du Conseil n'a pas varié dans sa conception et lorsqu'on connaît la détermination de Pierre Mendès-France, on peut imaginer, sans difficulté que son opposition à l'élection du chef de l'exécutif au suffrage universel est irréversible. Il l'avait fait encore savoir lorsque de nombreux citoyens le pressaient d'être candidat.

Commentaire ou réquisitoire ?

Pierre Mendès-France vient, à nouveau, d'intervenir en faisant publier, par l'équipe qui anime avec lui le « Courrier de la République » (1) un long commentaire intitulé « Réflexions deux mois après l'élection présidentielle ».

Il faut bien reconnaître qu'à droite comme à gauche, divers commentateurs n'ont pas manqué de tirer hâtivement des conclusions sur un mode de scrutin qui, selon leurs analyses, a démontré, dans les faits, sa valeur ; la forte participation électorale serait, elle aussi, le témoignage d'une véritable ratification du vote intervenu en 1962 par un référendum « à la hussarde ».

Se tournant vers les apologistes du système, qu'ils appartiennent au passé comme le comte de Paris, aux cou-

ches nouvelles comme « Citoyens 60 », à l'université comme Georges Vedel ou au mouvement syndicaliste comme Pierre Le Brun (2), le rédacteur du « Courrier de la République », sans contester le fait politique qu'a représenté cette élection, s'interroge, cependant, pour savoir si la baguette magique et étoilée du président a bien fait cadeau au régime des mérites qu'on attendait de cette procédure nouvelle.

« Ce mécanisme électoral devait, avait-on dit, susciter une « véritable pédagogie à l'échelle nationale ». Sans doute est-ce bien à cette occasion que la radio et la télévision ont été tout à coup balayées d'un souffle d'air frais ; à la place de la servilité et de la platitude quotidiennes sont apparues les vertus toniques de la liberté et de la contradiction. Mais pourquoi ces vertus ne seraient-elles salutaires que quinze jours tous les sept ans ? Pourquoi seraient-elles forcément liées à un mode de scrutin plutôt qu'à un autre ? Sommes-nous prêts à admettre que la manipulation à sens unique de l'opinion par l'exploitation des grands moyens d'information ne doive être décidément suspendue qu'en fonction d'une procédure électorale déterminée et non à l'occasion de toutes les élections, quelles qu'en soient les modalités et même en dehors des périodes électorales ? Dans un des premiers commentaires de T.S. parus après la proclamation des résultats électoraux, cet aspect avait été particulièrement mis en valeur.

C'est assurément parce qu'un débat, même limité, avait été engagé devant l'opinion publique que les électeurs avaient eu à cœur de fournir une réponse, elle aussi limitée, il est vrai, car les « programmes » en présence n'avaient guère les qualités requises pour que le choix des électeurs fut politiquement une réponse. Tout juste une indication...

« La nécessité de recueillir le maximum de voix à l'échelle nationale n'est-elle pas finalement un obstacle à l'étude et à l'explication sérieuse, précise et contradictoire ? »

Peut-on encore parler de valeur pédagogique de ce système ? demande l'auteur de l'étude parue dans le « Courrier de la République » qui aborde ensuite le thème selon lequel un tel mode de scrutin favorise les regroupements politiques et augmente le souci de clarification.

« Ont voté pour de Gaulle non seulement des hommes et des femmes qui approuvaient son action passée et désiraient la voir se poursuivre, mais d'autres encore, très nombreux on le sait, qui sans être d'accord avec lui, respectaient sa personne, ses services passés, son âge et, parfois fascinés par lui, renouvelaient finalement son mandat sans aucune motivation politique valable ; sans compter ceux qui, désireux d'un changement, estimaient cependant que les conditions de ce changement n'étaient pas mûres, que la gauche n'était pas prête, qu'il fallait attendre encore un peu avant de prendre le risque d'une mutation qui pourrait ne pas s'opérer aisément. Il est notoire que des électeurs de gauche, dans une certaine proportion, ont voté pour de Gaulle.

« En face, se sont prononcés pour François Mitterrand l'immense majorité, bien sûr, des électeurs républicains, adversaires du pouvoir personnel, mais aussi des éléments animés seulement d'un esprit de vendetta contre de Gaulle. Ils n'avaient aucun autre moyen de se manifester ; mais, si l'on comprend leur ressentiment et par conséquent leur vote, on doit convenir que ce dernier n'avait aucune signification politique, constructive pour l'avenir.

« Où est donc la clarification ? »

Les notables
ne sont plus les mêmes

Répondant ensuite à ceux qui prétendent que l'élection du chef de l'exécutif au suffrage universel a démontré la maturité démocratique du peuple français, le « Courrier de la République » montre comment fut, plus ou moins violé le consensus populaire que les tenants du système prétendaient rechercher. Peut-on, en effet, parler de démocratie lorsque des candidats se désignent eux-mêmes avant d'obtenir l'investiture de notables ou d'états-majors de partis ?

En fait, l'échelon intermédiaire que l'on reprochait tant à l'ancien système de désignation avait au moins l'avantage d'être constitué par des élus du peuple alors qu'aujourd'hui, le nouveau système favorise « l'initiative individuelle des candidats et de cadres plus ou moins représentatifs avec lesquels ils doivent compter » — les états-majors politiques

pour être confirmés et les états-majors financiers pour être élus. A M. Defferre qui n'avait pas réussi à obtenir le consentement des politiques, on se rappelle ce qu'il advint !

Et le « Courrier de la République », restant fidèle à l'analyse politique, n'aborde même pas l'« incidence télévisuelle » des candidats ; car on peut se demander si la large sourire de Lecanuet ne remplaça pas, pour certains, la recherche de cohérence dans des propositions politiques. Qu'on se souvienne, par exemple, de la mésaventure de Nixon, face à J.-F. Kennedy lors d'un débat télévisé. Alors que les commentateurs politiques s'accordaient pour reconnaître le peu de différences entre les programmes, la barbe de Nixon suffit à lui faire perdre des milliers de voix ! Est-ce là la recherche d'une saine clarification ?

Avec l'équipe du « Courrier de la République » nous pouvons regretter que l'élection présidentielle de décembre n'ait pas permis d'ouvrir « la voie vers la crise de régime la moins dramatique ». Puisque le pays n'a pu bénéficier de ce service, il faut s'attendre à une crise d'un autre type. « C'est pourquoi la réflexion sur le gouvernement de transition est plus que jamais nécessaire pour la gauche. Dans ces conditions, il serait assez vain de laisser se développer des querelles entre présidentielistes et partisans du gouvernement de législature. Il n'est ni sérieux ni honnête d'accuser ces derniers d'être des « doctrinaires rêvant du régime des notables », d'éprouver « une méfiance intuitive à l'égard de toute expression populaire directe » ou d'être les partisans attendus d'un régime incompatible avec l'évolution du monde moderne.

« Plutôt que de polémiquer entre démocrates, il est urgent de chercher ensemble à arrêter le véritable programme commun qui donnera à la gauche confiance en elle-même et au pays confiance dans la capacité de la gauche de gouverner. »

A cette conclusion, nous n'avons rien à ajouter. Le Conseil national de novembre 1964, à Lyon, avait déjà mis l'accent sur le programme commun et le gouvernement de transition.

Gérard Constant.

(1) « Courrier de la République », 25, rue du Louvre, Paris (1^{er}). Abonnement (12 numéros) : 20 F.

(2) cf. « Le Monde » du 7 janvier 1966.

Secrétariat de
Tanguy-Prigent

Tanguy-Prigent est hospitalisé depuis le 6 février dernier.

Les 14 et 15 février 1966, son état de santé a causé de vives inquiétudes à son entourage et aux médecins, par suite de la coïncidence d'une attaque bronchiale et d'une défaillance cardiaque.

Tout danger est maintenant écarté et notre camarade commence à étudier les dossiers importants qui lui sont soumis.

Cependant, ce n'est qu'en juin prochain qu'il sera autorisé à tenir des réunions et des « permanences ».

Il demande à tous ses correspondants de lui écrire régulièrement : 1, rue Haute à Morlaix (Nord-Finistère), où sont assurés les travaux de secrétariat et l'acheminement du courrier.

Au même bureau du 1, rue Haute (tél. : 7 à Morlaix), continueront à être également assurées, par le camarade Alphonse Scauff, les permanences habituelles du jeudi et du samedi de chaque semaine. (26-2-66).

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin
ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

L'amour
avec des si...

Bulletin d'abonnement

TRIBUNE
SOCIALISTE

NOM

Adresse

.....

.....

Désire s'abonner

Pour une durée de
(Rayer les mentions inutiles.)

Soutien : à partir de 70 F

1 an 35 F

6 mois 18 F

Signature :

54, boulevard Garibaldi, Paris-15^e
C.C.P. PARIS 5826-65

CHILI

La démocratie chrétienne au pouvoir

Le Chili est le premier pays d'Amérique latine où la démocratie chrétienne a pris le pouvoir, par les élections présidentielles du 4 septembre 1964 qui ont porté son candidat, Eduardo Frei, à la magistrature suprême et par les législatives qui donnèrent au parti 82 députés à l'Assemblée nationale sur un total de 147, réalisant ainsi un gain de 59 sièges.

Victoire donc, et victoire complète pour les démocrates-chrétiens, même si, à la veille du scrutin présidentiel, la gauche, après une remontée inattendue lors d'une élection partielle, commençait à crier victoire et à inquiéter les financiers de Wall Street qui se demandaient déjà si un nouveau Cuba n'allait pas naître le long de la Cordillère des Andes.

Toutefois, si les Etats-Unis se joueraient ouvertement du succès d'Eduardo Frei (qui leur épargnait la nécessité de déclencher un putsch militaire en cas de victoire du candidat des communistes et des socialistes, Salvador Allende), ils durent se rendre à l'évidence : l'expérience chrétienne-démocrate au Chili représentait, en fait, la dernière tentative d'un peuple pour s'opposer aux intérêts yankees dans le cadre d'une démocratie de type occidental. Que l'opération Frei échouât aussi lamentablement que celle de Goulart, au Brésil, et de Bosch, en République Dominicaine, et la preuve serait faite qu'un seul chemin restait possible pour se dégager de l'emprise nord-américaine : la voie castriste, c'est-à-dire de la révolution armée.

Mainmise des trusts sur le cuivre chilien

La présence nord-américaine au Chili, c'est avant toute chose la mainmise sur la production de cuivre et le contrôle de son exportation. Second producteur dans le monde après les Etats-Unis, le pays a toute son économie qui repose sur l'exportation du cuivre (70 % du budget national). Les hausses et les chutes de prix du « métal rouge » jouent donc un rôle considérable non seulement économiquement, mais aussi, et surtout, politiquement. Quand on sait que le prix de la livre de cuivre a diminué de 45 % au cours des trois dernières années et que les Etats-Unis ont décidé d'augmenter les taxes à l'importation du cuivre chilien pour protéger leur propre production, on mesure combien les décisions économiques prises par Wall Street pèsent dans la balance politique. On comprend aussi la tentation du gouvernement chilien d'accroître ses ventes de cuivre vers les pays du bloc soviétique, la Chine ou les Etats occidentaux qui ne sont pas totalement assujettis à Washington, comme la France. Mais les Etats-Unis sont toujours prêts à acheter le cuivre à un taux supérieur de quelques cents à celui des cours mondiaux aux conditions suivantes toutefois : interdiction d'en vendre à l'U.R.S.S. et à ses satellites ; obligation d'établir un office des ventes national ; réforme du système fiscal en faveur des grandes compagnies minières américaines ; taxation des compagnies sur leurs profits déclarés et non sur leur production. Et, bon gré mal gré, les gouvernements chiliens qui se succèdent acceptent les conditions des trusts yankees en se bornant à grignoter leurs privilèges par des taxations et des droits de douane sur l'importation du matériel.

Industrialisation et système agraire féodal

Le Chili, pour essayer d'échapper à cette mono-production du cuivre, a cherché à diversifier son économie. Une aciérie, une fonderie de cuivre, une raffinerie de pétrole et de nombreuses industries de transformation ont vu le jour. Les différentes manufactures représentent dès à présent 22 % du revenu national. Parallèlement, un prolétariat urbain est renforcé régulièrement par des vagues de paysans pauvres qui fuient un système agraire archaïque, de type féodal, où les haciendas de 100.000 ha sont courantes, où 600 propriétaires (qui se désintéressent d'ailleurs totalement de la culture et se contentent

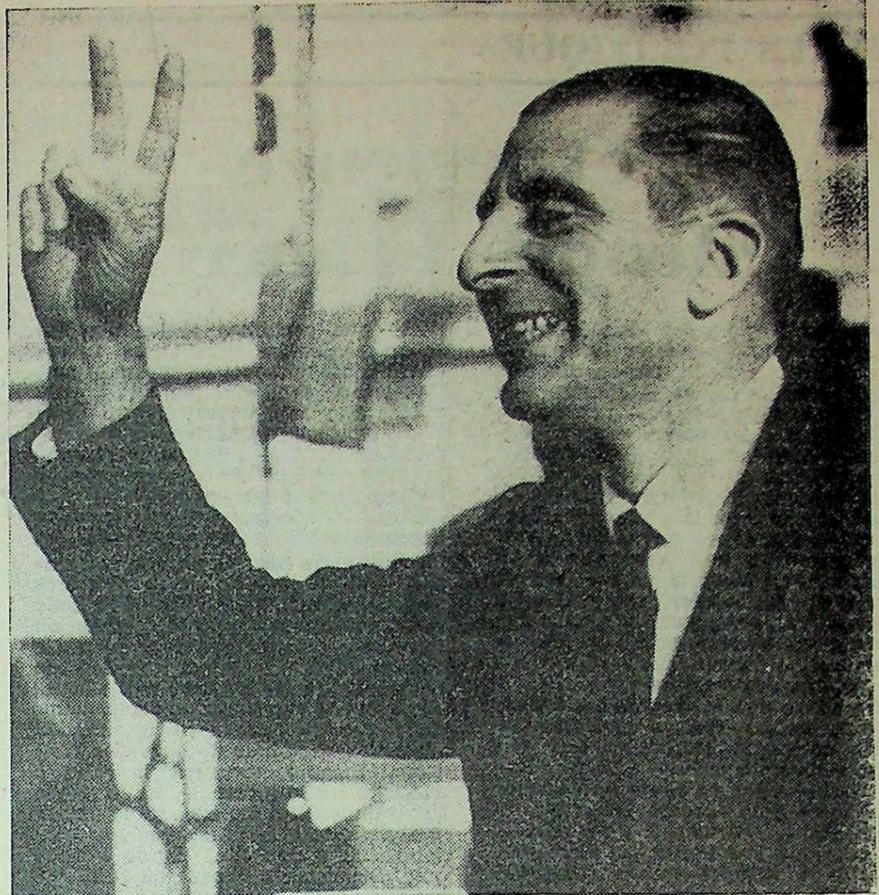
de toucher la rente foncière) possèdent 60 % de la terre arable. Toute tentative de réforme agraire s'est heurtée jusqu'ici à l'hostilité de la classe des féodaux et au manque de politisation des masses rurales où les « inquilinos », sorte de serfs cousins germains des peones de Bolivie et du Pérou, n'ont pas le droit de quitter une hacienda pour une autre. Les partis de gauche, dont le parti communiste, considéré comme un des plus virulents de l'Amérique latine, ne s'imposent que très difficilement à la campagne.

La menace persistante du Front populaire

Si le Chili est le premier pays d'Amérique latine où la démocratie chrétienne est au pouvoir, c'est aussi, paradoxalement, celui qui le premier eut un gouvernement de Front populaire. En 1938, les partis de gauche réalisèrent une alliance qui porta à la présidence Aguirre Cerda avec comme mot d'ordre : « Du pain, un toit, une chemise ». Ce « Frente popular », s'il disparut trois années plus tard avec la mort de son président, n'en contribua pas moins à lancer un début d'industrialisation en créant la « Corporación de fomento de la producción » en 1939. Mais il fut incapable d'imposer une réforme agraire. Par la suite, les présidents Videla, en 1946, ou Ibanez del Campo, en 1952, même s'ils furent élus avec l'appui des voix d'extrême-gauche et se crurent obligés de brandir la menace de la nationalisation des mines de cuivre dans leur discours d'intronisation, capitulèrent toujours finalement devant les exigences yankees.

En avril 1957, de violentes manifestations populaires déclenchèrent une sorte de Front populaire spontané à Santiago et à Valparaiso, qui réussit à tenir la rue ; mais l'armée accourut au secours du président Ibanez qui put ainsi terminer son mandat tant bien que mal. Quelques mois plus tard, le Front d'action populaire (FRAP) se constituait, qui groupait sept partis de gauche dont le parti communiste et le parti socialiste. Le FRAP présenta Salvador Allende aux élections présidentielles de 1958. S'il fut finalement battu par le candidat de la droite, Jorge Alessandri, l'écart ne fut que de quelques milliers de voix et beaucoup sentirent passer le vent du Front populaire, impression désagréable pour les milieux d'affaires qui, quelques mois auparavant, avaient vu le parti communiste ressortir en force dans la rue lors de la mort d'un de ses leaders. Cette manifestation monstre lui valut d'ailleurs de recouvrer une semi-légalité en août 1958 après dix années d'interdiction.

En 1964, à quelques mois de la fin du mandat du président Alessandri, nouvelle panique dans les classes dirigeantes provoquée, cette fois, par une élection partielle dans la petite circonscription rurale de Curico, traditionnellement conservatrice. Le candidat socialiste-communiste au poste de député y obtint 40 % des suffrages, la droite se contentant de 32 % et le parti chrétien-démocrate de 28 %. Ces chiffres indiquaient que Salvador Allende pouvait remporter la victoire aux présidentielles, ce qui bouleversa totalement l'échiquier politique. Les porte-parole de la grande bourgeoisie et de l'oligarchie terrienne soulignèrent la nécessité d'unir leurs forces derrière le candidat démocrate-chrétien, Eduardo Frei, jusqu'alors leur adversaire. Le Front démocratique, qui groupait les partis libéral, conservateur et radical, éclata. Seul le parti radical présenta un candidat, les deux autres recommandant de voter pour Frei. Le *New York Times* se réjouit fort du nouveau panorama politique, tandis que des bruits de putsch militaire en cas de victoire d'Allende étaient habilement propagés. Dès lors, Eduardo Frei, devenu moins mal pour les milieux de droite, le devint aussi pour de nombreux secteurs populaires qui pensèrent qu'en élisant le candidat du FRAP, on risquait la répétition du coup d'Etat de type brésilien qui ramènerait au pouvoir la pire réaction chilienne. En fait, « la victoire de Frei ne s'expliquait donc pas par un



(Photo A.F.P.)

E. FREI : Réussira-t-il la révolution « pacifique » ?

effondrement du bloc des gauches, mais par la dislocation des forces de droite : conservateurs, libéraux et radicaux, effrayés par le triomphe possible du candidat marxiste, avaient bloqué instinctivement leurs voix sur le leader de la démocratie chrétienne » (1).

Avec près de cinq cent mille voix d'avance sur son adversaire, Eduardo Frei triompha donc aux élections présidentielles de septembre 1964, victoire qui fut confirmée aux législatives de mars 1965 où la démocratie chrétienne remporta 41,06 % des suffrages au détriment des radicaux (— 19 sièges), des libéraux (— 22 sièges) et des conservateurs (14 sièges), le nombre des députés socialistes restant stationnaire (15) et celui des communistes passant de 16 à 18. L'arrivée au pouvoir de la démocratie chrétienne n'écartait donc pas le spectre du Front populaire, même si Frei avait remporté des succès dans des secteurs populaires comme la banlieue pauvre de Santiago et dans quelques fiefs socialistes, car le FRAP enregistrait le pourcentage le plus élevé jamais atteint.

Vers la « révolution pacifique »

Le président Frei a fait de grandes promesses de « révolution pacifique » dans le domaine économique et social, dans la lutte contre la sous-alimentation, la crise du logement, la mortalité infantile et la concentration de la propriété foncière. La chilianisation du cuivre, la réforme fiscale, la participation des ouvriers aux bénéfices des entreprises furent évoquées dans les discours présidentiels. Il n'en fallait pas plus, tout danger de Front populaire étant écarté, pour inquiéter la droite qui regarde d'un mauvais œil la tentative de « révolution dans la liberté ».

La gauche, respectueuse des formes démocratiques, reste dans l'expectative. Luis Figueroa, président de la « Confédération unique des travailleurs chiliens », la plus grande centrale syndicale de l'Amérique latine avec 650.000 membres, dans une interview donnée à la conférence de La Havane, déclarait : « Chez nous, l'insurrection armée serait une folie. Ce serait la fin de nos conquêtes sociales, l'écroulement du système démocratique et la ruine du pays, car nous aurions contre nous la majorité de la population sans oublier le retour en force de ce qu'il y a de plus réactionnaire au Chili. Nous croyons à la voie pacifique du socialisme » (2). Toutefois, la classe ouvrière ne se laisse pas distraire par les slogans et reste vigilante sur le plan syndical. Le 17 novembre 1965, le gouvernement chilien ordonnait l'arrestation des dirigeants de la Fédération des ouvriers du cuivre et décrétait l'état d'urgence dans les mines où la grève durait depuis vingt-trois jours. Peu après, les enseignants, les travailleurs des mines de salpêtre et de houille, et trente-cinq mille fonctionnaires des services de santé cessaient le

travail. La vague de grèves prit fin début décembre, mais elle avait fait perdre 30 milliards de dollars au gouvernement. Parallèlement, était dénoncé au Parlement le plan « Camelot » qui prévoyait l'intervention militaire des U.S.A. au Chili. Le député démocrate-chrétien Silva Solar confirma que ce plan était déjà en application au Pérou et en Colombie sous les noms de « opération sympathique » et « opération colonie ».

Au réformisme préconisé par « l'Alliance pour le progrès » et défini lors de la « conférence de Punta del Este », en août 1961, s'oppose la révolution armée de la « Déclaration de La Havane », réaffirmée à la « Tricontinentale ». La voie chilienne prend donc valeur de test aux yeux du tiers monde, expérience, toutefois, que la « politique du gros bâton » du gouvernement Johnson ne paraît pas favoriser.

Michel Denni.

(1) Marcel Niedergang : *Les Vingt Amériques latines*, p. 241.(2) Voir l'article d'Edouard Bailby dans le *Monde diplomatique* de février 1966.

TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE

Directeur politique : HARRIS PUISAIS

Directeur adjoint : GERARD CONSTANT

Rédacteur en chef : ERIC BERGAIRE

Comité de rédaction :

Claude BOURDET, Manuel BRIDIER, Maurice COMBES, Richard DARTIGUES, Christian GUERCHE, Pierre MARCHI, Victor MASSON, Paul PARISSOT, Pierre STIBBE, Robert VERDIER, Jean-Marie VINCENT.

● Administration :

54, bd Garibaldi Paris (XV^e) Tél. : SUF 19-20

● Rédaction :

81, r. Mademoiselle Paris (XV^e) Tél. : FON 22-60

● Publicité :

Geneviève Mesgulche
6, Avenue du Maine
Paris-14^e. Tél. : LIT 19-39.
Pub. Littéraire : 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65

6 mois 18 F

1 an 35 F

Soutien : à partir de .. 70 F

Changement d'adresse : 0,50 F.

Directeur de la publication : Roger CERAT.

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.
58-61, rue La Fayette
Paris (9^e)

LIVRES POLITIQUES

L'expérience Mendès France

Evoquer l'expérience Mendès-France (18 juin 1954-6 février 1955) n'est pas entreprise aisée, fût-ce dix ans après ! Curieusement, à mesure que les livres d'histoire, les diagnostics, les sondages, les portraits, se multiplient ; à mesure l'approche devient plus délicate, la dimension historique plus complexe à atteindre, l'ambition plus précautionneuse. En déduisant-on que l'exigence du public se fait plus aiguë et qu'à une époque où l'information file à la vitesse du son, sinon de la lumière, on recherche comme un abri, comme un répit, comme un aliment précieux pour la réflexion, la consultation de livres qui se veulent des sommes !

L'analyse que P. Rouanet a consacrée à Mendès-France appartient à cette catégorie. Faut-il ajouter que l'expérience elle-même, le personnage, l'actualité rendent encore plus voraces, mais plus lucides, le lecteur et le militant. Pourtant, malgré tant de précautions, je n'hésite pas à clamer : « Lisez le Rouanet, vous ne serez pas déçu ! »

La documentation y est fournie, souvent inédite, toujours adaptée. Rouanet a, bien entendu, consulté le témoin numéro un, mais il a, de plus, eu accès à des renseignements mal connus jusqu'ici (je pense en particulier à plusieurs sténogrammes relatant des conversations officielles). En outre, si Rouanet ne dissimule pas une sympathie évidente à l'encontre de P.M.F., il ne sombre pas dans l'hagiographie, en ce sens qu'il s'efforce à toute occasion de déceler, derrière les actes de Mendès-France, les éléments d'une philosophie, d'une méthode, d'une morale, qui constituaient l'un des objectifs principaux poursuivis par l'homme Mendès-France.

Sous cet éclairage, il faut l'avouer, même si cela ne fut pas évident aux yeux de l'intéressé, l'expérience P.M.F. se révèle un peu comme l'expérience anti-Quatrième République. Mendès-France a recherché à faire fonctionner un régime qui, en lui refusant, lui a précisément prouvé qu'il ne pouvait fonctionner, du moins dans un sens convenable. L'harmonie escomptée devait reposer sur une sorte de contrat conclu entre l'Exécutif et le Législatif. L'Exécutif a la charge et le devoir de gouverner, de diriger et, pour que cela soit, il im-

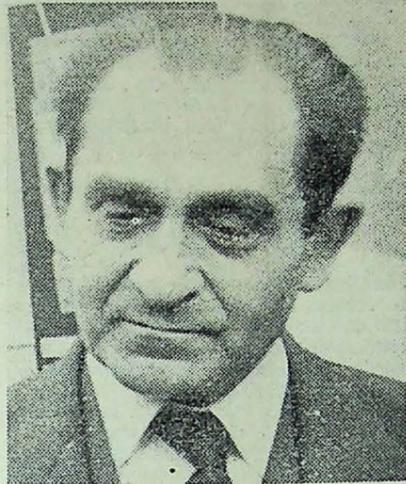
porte que certaines règles d'action soient respectées et admises. Inversement, un tel souci d'efficacité peut être rempli sans que, pour autant, la démocratie soit violée par un activisme autoritaire. Le Législatif exercera son droit de contrôle, mais dans la seule optique de voir accomplies les réalisations du pouvoir et de voir incarner le nécessaire dialogue entre l'opinion publique et ses gouvernants.

Perspective heureuse qui, sous Mendès, a été escamotée par à peu près tout le monde, au profit d'une belle hypocrisie durant toute la période où les épines du pied gangrène de la IV^e étaient tirées à la satisfaction de beaucoup qui ne pouvaient d'ailleurs renverser le gouvernement sous peine, pour des raisons constitutionnelles, de devoir affronter de nouvelles élections. Ensuite, viennent la mise à mort, la ronde infernale, où en pleine crise tunisienne, à l'aube de la guerre d'Algérie, tous les dérèglements parlementaires s'en sont donné à cœur joie. Insouciance époque ou triste irresponsabilité ! Il faut lire l'analyse que Rouanet trace du comportement de G. Mollet, l'Histoire l'enregistrera au-delà des « face à face » épisodiques...

Bien sûr, Mendès-France ce n'était pas la révolution ! Qui la faisait, au fait ? Certaines décisions ont pu surprendre et je songe en particulier aux « accords de Londres et de Paris ». Réarmement allemand, certes ; mais dix ans après, il faut appréhender de plus près la France, apprendre ce qu'elle était réellement, ce qu'elle pouvait et par là-même ce que pouvaient des hommes de gauche au pouvoir ? Il faut invoquer la guerre froide, la faiblesse biologique du pays, etc., une série de facteurs suffisamment ambigus et complexes pour que l'on ne puisse pas se contenter *a posteriori* de dire seulement : « Il aurait fallu faire ceci ou faire cela ! » Bref, le Rouanet ouvre un débat qu'il ne clôt pas, mais auquel les lecteurs sont invités à participer. Mendès-France, c'est déjà de l'Histoire, mais c'est encore de l'actualité ! Le Rouanet verse une pièce au dossier, mais ce dossier vit encore, il s'élabore de nos jours, aussi bien n'aurons-nous pas d'autres prétentions que d'en évoquer ici l'un des aspects, aspect méconnu et important s'il en fut !

Une page méconnue : les rapports de Mendès-France avec les Américains

Première donnée « par le jeu de l'aide économique américaine, la guerre d'Indochine était devenue notre denrée d'exportation la plus sûre et la plus abondante ». Au budget de 1954, 185 milliards de francs (anciens francs) de recettes provenaient de la contre-valeur d'une triple aide U.S., à quoi il convient d'ajouter 136 milliards que la France versait aux armées vietnamiennes et qui lui étaient remboursés par les U.S.A. Dans la mesure où la fin de la guerre d'Indochine signifiait un déséquilibre de nos recettes en dollars, on conçoit



(Photo Elie Kagan.)

Une méthode, une morale.

à la fois que le problème soudain risquait d'être immense et que les U.S.A. aient pu d'autant plus se conduire en protecteurs exigeants... Précision financière capitale, la négliger ce serait faire la politique des rêves du genre de celle que l'on promet toujours sans jamais les appliquer. Il va de soi également que Mendès-France, tout en ne pouvant l'esquiver, ne pouvait être tenu pour responsable de cet « état de dépendance » ; on pourrait même imaginer que si, en 1945, la rigueur financière de P.M.F. avait été retenue par de Gaulle, une certaine inflation aurait pu être jugulée qui, de cause à effet, n'aurait pu qu'accroître la dépendance en question. Mais ceci serait une autre histoire...

L'interlocuteur américain, c'était avant tout Foster Dulles. Le 13 juillet, P.M.F. l'avait rencontré à Paris. Lors de la conférence de Bruxelles, en août, sur la C.E.D., les pressions américaines se manifestèrent sans embages ; les documents fournis par Rouanet sont originaux et probants. En octobre, Edgar Faure se rend à Washington avec des responsables des affaires d'Indochine, il s'agit de préparer la venue de P.M.F. et pour cela d'aborder les implications financières qui régissaient les relations entre les deux pays, de manière à ne traiter ensuite que des problèmes politiques. Dissocier le financier du politique, ne pas venir en quémandeur.

De fait, en octobre, la France n'avait reçu qu'une partie de l'aide admise et promise, et il faut préparer le budget de 1955. Rouanet cite un long sténogramme où l'on voit Foster Dulles en compagnie d'autres responsables considérer les moyens de restreindre les subsides, juste suffisamment pour obtenir une politique que l'on appréhende de ne pas voir suivie. A la veille du voyage de novembre, Rouanet résume ainsi les points de divergence : « Dulles avait mal supporté que la France n'ait pas voté avec les Etats-Unis dans l'affaire du Guatemala. Il sentait également que les vues qu'il avait pour l'Indochine n'enthousiasmaient pas Mendès. Même réparée par les accords de Londres, la déception qu'il avait éprouvée de l'échec de la C.E.D. avait laissé des cicatrices. Pour l'Europe encore, ce qu'il commençait à savoir des intentions françaises en vue de désembourber le problème autrichien et en vue de faire là un premier petit trou dans la glace des relations Est-Ouest le dérangeait. »

Et de fait, lors de son discours à l'O.N.U., P.M.F. propose que l'on dégage la situation autrichienne, il évoque une rencontre entre les « Grands », etc.

Mais le plus significatif réside dans la confrontation avec Dulles au sujet de l'avenir du Vietnam. Ce point est important, largement et sûrement exposé par Rouanet, il facilite la compréhension des événements actuels dans le Sud-Est asiatique, il permet de nuancer certains propos qui encore récemment parlaient d'un « alignement » pur et simple de

Mendès-France sur son collègue américain. Par là-même, il est possible de saisir la marge de manœuvre d'un homme qui ne mettait pas en cause l'alliance occidentale, mais qui entendait disposer d'un réel pouvoir d'initiative, ce qui, pour l'époque, était entièrement nouveau.

Rouanet présente le problème de la manière suivante : « La position française se résumait donc à ceci : on ferait respecter les droits de la France, la France dirait quelle politique lui paraîtrait bonne, et l'appliquerait dans toute la mesure où les traités lui en donneraient soit l'obligation, soit la possibilité. Elle mettrait son veto à la violation des traités. Après cela, ayant dit le droit, ayant travaillé de son mieux aux solutions qui lui paraîtraient saines, elle n'allait pas prendre son fusil pour conquérir, contre les Américains et les Chinois, ce qu'elle n'avait pas pris aux Vietnamiens, et elle respecterait les traités passés avec les U.S.A. autant que ceux passés à Genève. » (Il s'agit ici, entre autres, du traité de l'O.T.A.S.E. signé en septembre 1954.)

Ainsi Mendès-France est conscient des limites de la France, la marge de manœuvre est réduite, mais dans son cadre, il tentera cependant de faire prévaloir une conception plus originale et conforme au contrat de Genève. Il s'agit d'en appliquer les accords, de jouer honnêtement la réunification du Vietnam tout en s'efforçant de faire d'un Sud-Vietnam transformé, réformé, un pôle d'attraction suffisant sur le Nord. En somme, tabler sur la compétition pacifique entre le Nord et le Sud. Mendès-France, de ce fait, s'inquiète de la politique américaine qui mise tout sur Diem. Dulles fait éliminer tous les éléments « moyens ou pro-français », il a beau jeu ensuite de faire mine de ne pas trouver de remplaçant à Diem. Etait-ce impossible, n'existerait-il pas de personnalité modérée capable d'orienter l'affaire vietnamienne sur d'autres voies ? Mendès-France proposa vainement (en décembre) de placer aux côtés de Diem une sorte de représentant de Bao Dai, toujours officiellement chef de l'Etat vietnamien. Ce qui aurait peut-être pu tempérer la politique ultra que Diem allait suivre. Il reste en plus de cela que les divergences avec Dulles portaient pratiquement sur tous les problèmes et qu'il était difficile, sinon utopique, de prétendre vouloir marquer des points effectifs partout.

Le livre de Rouanet témoigne des nuances qu'il convient d'introduire dans l'analyse des rapports franco-américains de l'époque. Pourtant, rien de plus important à nos yeux que l'évaluation des possibilités françaises à ce moment-là ! En ce qui concerne l'Indochine, finalement, la coopération franco-américaine, qui avait déjà asphyxié la mission Sainteny au Nord, ne devait pas durer dans la mesure où les U.S.A. rapidement menèrent directement et unilatéralement leur politique. Les accords Collins-Ely de décembre 1954 devaient progressivement mettre la formation de l'armée sud-vietnamienne entre les mains des « conseillers » U.S. Il faudra presque dix ans pour que l'affaire prenne des proportions mondiales !

Claude Glayman.

Pierre Rouanet : *Mendès-France au pouvoir - 1954-1955*, Robert Laffont, 570 pages, 21,65 F.

VIENT DE PARAITRE

● Maxime Rodinson : « Islam et capitalisme ». Editions du Seuil, 302 pages, 19,50 F.

Un véritable historien marxiste, un sociologue et un économiste, un spécialiste de l'Islam et du monde arabe, un homme vivant et qui cherche à comprendre son époque, un militant engagé mais non sclérosé ; autant de fleurons ambitieux que l'on trouve parfois isolés chez un individu, mais quand toutes ces qualités sont réunies chez le même homme, cela donne... Maxime Rodinson. A lire en priorité.

● Samir Amin : « L'économie du Maghreb ». Editions de Minuit, 2 tomes, 576 pages, 38,50 F.

Quelles que soient les différences historiques, politiques, les trois pays du Maghreb constituent une entité objective que les aléas de l'actualité ne doivent pas faire oublier. Bien connaître l'état des économies de ces trois pays, hier, aujourd'hui et demain, saisir la nature des différents milieux dirigeants et considérer dans quelle mesure le Maghreb se dessine, telles sont quelques-unes des ambitions de cet ouvrage qui permettra de faire le point sur un présent récent mal servi par le livre.

Justice enfin rendue à une grande œuvre!



ROMAIN ROLLAND

Une presse enthousiaste salue le centenaire de la naissance d'un de nos grands écrivains dont l'œuvre vient de sortir du "purgatoire", cet oubli passager, injuste mais inévitable, qu'a connu par exemple celle de Victor Hugo. Jean Guehenno écrit dans le Figaro Littéraire : "J'ai vu beaucoup d'hommes et même de grands hommes, je n'en ai pas connu de plus grand". Et André Maurois : "J'ai toujours admiré Romain Rolland". Enfin Maurice Nadeau, dans le Nouvel Observateur : "Injustement oublié dans son pays Romain Rolland est célèbre à l'étranger. En Russie il a atteint le record absolu du tirage avec 7.500.000 exemplaires et partout dans le monde, de grandes manifestations ont lieu à l'occasion du centenaire de sa naissance".

A cette occasion également, le texte intégral des trois œuvres maîtresses de Romain Rolland : Jean-Christophe, l'Âme Enchantée, Journal des années de guerre 1914-1919 - œuvres qui représentent 32 volumes dans des éditions ordinaires - a été publié dans une magnifique édition de bibliothèque, sur papier bible, en trois volumes seulement, trois beaux volumes 14 x 20, reliés pleine peau fauve, tête or véritable, fer spécial au dos et filet sur le premier plat tiré au balancier à l'or fin. La Librairie Pilote vous offre pour quelques jours, à l'occasion du centenaire, ces 3 volumes réunis sous un élégant emboîtement, payables en 10 mensualités de 19,50 F, en 3 de 61 F, ou 180 F comptant, avec droit de retour dans les 5 jours. Hâtez-vous de profiter de cette occasion pour enrichir votre bibliothèque de cette œuvre qui restera comme l'une des plus riches et les plus exaltantes du début du siècle.

BON à adresser à la Librairie PILOTE, 22, rue de Grenelle, Paris 7^e

Veuillez me faire parvenir les 3 vol. des œuvres de Romain Rolland. Si je ne les renvoie pas dans les 5 jours dans leur emballage d'origine, je les régitère comptant 180 F en 3 mensualités de 61 F en 10 mensualités de 19,50 F

Nom..... Prol.....

Adresse.....

Tél.....

N° C.C.P..... ou bancaire.....

Banque..... Ag. ou adr.....

Signature :

VARIÉTÉS

Le retour de Charles Trenet



Charles-l'éternel.

Quel plaisir d'aller à Bobino voir et entendre Charles Trenet !

Quel plaisir d'écouter des musiques qui, légères, s'envolent sans effort et sans vulgarité.

Quel plaisir de goûter des paroles qui ne sont ni du franglais ni de la bouillie, mais simplement de la poésie, jaillissante et simple.

Ce diable de Charles n'a pas vieilli et, chaque soir, ses premiers fans viennent retrouver un peu de leur jeunesse bondissante tandis que les autres, les nouveaux, sortent ravis en chantonnant *Boum* ou *Mam'zelle Cléo*, dans la rue de la Gaité, signe certain du déclin tant souhaité de cette noire et hurlante période de notre chanson qui s'appelle le yé-yé.

Cette critique est bien favorable mais, devant le talent de Trenet, qui peut faire la moue ? La poésie qui environne Trenet est autre que celle de Brassens, moins profonde sans doute, mais Brassens n'est pas un chanteur. On peut lire un poème du grand Georges, cela devient de la littérature. On ne peut pas séparer paroles et musique chez Trenet. C'est véritablement le « chanteur poète » qui tou-

che et émeut, érudit ou homme de la rue.

C'est très bon ce qui se passe chaque soir à Bobino. Dans un tour où s'entremêlent nouvelles et anciennes chansons, les nouvelles étant à la hauteur des plus vieilles, Trenet prouve qu'il est toujours le plus grand, le plus complet.

Allez voir Trenet et vous direz comme Max Jacob : « Il a donné la vie à sa poésie par sa voix et sa voix à la vie de sa poésie. »

Michel Joch.

Discographie

Les nouvelles chansons de Charles Trenet viennent d'être éditées par les disques Barclay en un 30 cm de bon aloi. Auparavant, c'est la marque Pathé-Marconi qui enregistrait les œuvres du « fou chantant », aussi convient-il de faire attention, chez votre disqualre, si vous désirez les derniers succès de celui qui, comme le disait Jean Cocteau, « éternise un feu de joie ».

Charles Trenet, un disque 33 t, 30 cm Standard Barclay (n° 80300).

MUSIQUE

Bayreuth-sur-Seine

Absent depuis bientôt dix ans de la capitale, Tristan et Isolde, le drame lyrique suprême de Wagner, vient de reprendre place à l'Opéra avec les plus célèbres spécialistes du répertoire wagnérien et dans une mise en scène nouvelle de Wieland Wagner, qui ressuscita après la guerre le Bayreuth de son aïeul.

A Paris, les wagnériens ne sont pas gâtés : rien d'autre en cinq ans qu'un discutable Tannhäuser. On n'a pu vu la Tétralogie depuis dix ans, quant aux dernières représentations des Maîtres Chanteurs et de Parsifal, elles se perdent dans la nuit des temps. C'est donc avec un enthousiasme comparable à celui des pèlerins gravissant les pentes de la colline bayreuthienne que nous nous sommes précipités au Palais Garnier. Y avons-nous été comblés ?

Un Tristan blessé

Tristan et Isolde nécessite des interprètes exceptionnels, en pleine possession de leurs moyens, exigeant d'eux une performance allant aux limites de la résistance vocale. Nous avons pu admirer en Birgit Nilsson une des meilleures Isolde de l'histoire, incomparable actuellement aussi bien par ses dons de tragédienne que par son aisance et sa puissance vocale.

Wolfgang Windgassen fut le grand Tristan de l'après-guerre et le plus vibrant Parsifal qu'on ait entendu. Les habitués de Bayreuth l'ont applaudi avec reconnaissance. Hélas ! une déjà longue et valeureuse carrière a été endommagée une voix moins volumineuse et moins éclatante que jadis. Mais plus sombre et plus chaleureuse, elle permet au chanteur de gagner en humanité douloureuse ce qu'il perd en jeunesse fougueuse : son Tristan blessé reste encore très émouvant et Windgassen, grâce à sa connaissance approfondie du rôle et sa longue expérience de la scène, a chanté la

mort avec une poignante sobriété. Il n'empêche que l'affaiblissement d'un organe autrefois si généreux déséquilibre fâcheusement le second acte au profit d'une Isolde enthousiaste et extasiée.

Hans Hotter, autre vétérinaire, qui fut le grand Wotan des vingt dernières années, a chanté avec une belle noblesse le rôle ingrat du roi Marke. Sa voix, qui conserve un registre étendu et un timbre chaleureux et corsé, a tendance à vibrer excessivement dans les aigus. Neidlinger (Kurwenal) et R. Gorr (Brangaene) ont été parfaits.

« Je suis absolument incapable de critiquer cette musique de sang-froid », disait Nietzsche, tandis que Wagner écrivait à Mathilde que si les représentations de Tristan étaient entièrement bonnes les gens deviendraient fous. J'aurais mauvaise grâce à me plaindre d'en être sorti sain d'esprit. Georges Sébastian, qui dirigeait, est un chef estimable qui connaît et aime cette partition. Néanmoins, par un excès de précipitation, il n'a pas toujours permis à la musique de se déployer et de s'épanouir. Enfin, sa conception de l'œuvre m'a paru trop fragmentaire ; il est clair que ce chef d'orchestre n'a pas assez médité l'exemple d'un Furtwaengler qui jugeait indispensable de s'élever à la conscience d'une œuvre, considérée comme un organisme vivant, se déroulant dans le temps selon un processus unificateur qui fait du « tout » une image de « l'événement intérieur » dont il est issu. G. Sébastian nous a offert une interprétation qui ne planait pas dans les hautes sphères du lyrisme.

Il y a deux personnages en Wagner : un homme de théâtre qui avait une prédilection pour le « grand spectacle » et un poète dramatique qui, dédaignant les détails, souhaitait concentrer l'intérêt sur les situations

principales. Pour écrire Tristan, il s'inspira d'un texte allemand du XIII^e siècle qu'il simplifia considérablement pour n'en conserver que les événements fondamentaux et les caractères généraux. C'est évidemment la leçon du poète que Wieland Wagner, le petit-fils, a retenue. Voilà qui devrait faire taire les mauvaises langues quand elles chuchotent que seule la dispersion du matériel scénique de Bayreuth à la fin de la guerre expliquerait les nouvelles conceptions théâtrales des héritiers du musicien. Loin d'être une trahison due à un hasard extra-artistique, ce nouveau style de mise en scène hiératique et dépouillé répond au besoin de concentrer l'attention sur le poème musical et de réagir contre les excès pseudo-réalistes d'antan.

Tristan peut être considéré comme un hymne à la nuit, au sens où l'entendait Novalis (« Pour l'homme qui aime, la mort est une nuit nuptiale... »), ce qui justifie la parcimonie judicieuse des éclairages et la prédominance des teintes sombres dans le décor et les costumes. Le vaste plateau de l'Opéra, répudiant tout pittoresque, ne supporte que quelques éléments essentiels baignés dans une lumière diffuse et fugitive. Quant aux acteurs, abjurant la gesticulation ancienne, ils ne s'expriment que par des gestes rares et décisifs, magnifiquement amplifiés. Certes, Richard le poète eût été content de Wieland !

Pour wagnériens fortunés

Tristan était réservé aux riches et aux oisifs puisqu'il fallait payer 80 F un fauteuil d'orchestre après quatre heures d'attente un jour de semaine. Quand on parle de crise de l'art lyrique (dont attestent les 55 p. 100 de taux de fréquentation de la réunion des théâtres lyriques) et de la nécessité d'élargir l'audience de ce moyen d'expression, il peut sembler absurde de réserver les meilleures spectacles à des catégories sociales privilégiées. Le rajeunissement d'un spectacle et la présence d'artistes exceptionnels

constitueraient sans doute un stimulant suffisant pour gagner à l'Opéra de nouvelles couches de spectateurs qui seraient plus facilement attirés par des spectacles soignés et bien chantés que par ces médiocres représentations de routine (35 F le fauteuil d'orchestre) qui ont provoqué la désaffection du public. Il devient donc aberrant de rebuter ce public éventuel par un système de location désuet et par des prix prohibitifs. L'Opéra étant très largement subventionné (32 millions avec l'Opéra-Comique) il y aurait, en poursuivant une telle politique, un détournement moral des fonds du plus grand nombre pour le plaisir de quelques-uns. Si l'Opéra, service public, se transforme en club fermé on pourrait penser que les 32 millions seraient mieux utilisés à créer des T.N.P. supplémentaires ou d'autres maisons de la culture qui s'ouvriraient largement à un public avide de s'y précipiter. Ce serait dommage pour l'art lyrique, mais plus honnête.

Sans poser le problème de la rentabilité, considérant, comme J. Vilar, que le théâtre est un luxe nécessaire (quand il est accessible à tous), je signale que l'Opéra de Francfort offre des fauteuils à 36 F pour les premières de gala et que le prix des mêmes places, pour les représentations exceptionnelles, ne dépasse pas 30 F à Stuttgart. La subvention de ces deux maisons est très inférieure à celle de l'Opéra de Paris : mais leurs spectacles variés, renouvelés chaque année, montés par des troupes sérieuses, avec des artistes de renommée internationale, suscitent un public nombreux et fidèle, dont le taux de fréquentation est supérieur à 80 p. 100. Il se peut finalement que le problème soit d'abord celui du niveau artistique moyen : une trentaine de représentations exceptionnelles dans l'année, réservées à une minorité aisée, ne doit pas servir à masquer les carences des spectacles habituels dont les Parisiens se détournent de plus en plus.

B. Sizaïre.

THÉÂTRE

Un musée manichéiste

Je n'avais jamais rendu visite à la troupe de Raymond Gerbal dans son beau repaire de Villejuif, tout comme je n'avais jamais pu jusqu'ici me familiariser avec la patte de Gerbal-auteur, de Gerbal-metteur en scène. Désormais, ce sera chose faite, et pourtant, je n'en retire que déception, déception d'autant plus grande que j'avais l'eau à la bouche et que la première partie de « Chronique d'une guerre » laissait une impression de qualité malgré des défauts évidents mais non éclatants. La longue deuxième partie allait nous permettre de voir s'ébattre clichés, propagande, inexactitude historique, etc., bref, tout ce qui fait le contraire d'un théâtre réussi, se veut-il engagé. Cette « Chronique » n'est pas sans ambitions, saisir la dernière guerre vue de France et la raconter à travers le kaléidoscope de mille séquences et de mille personnages. Retrouver l'Histoire dans son essence par la juxtaposition de courtes tranches populaires. Pourquoi pas ? Même si certains héros sont là, plus porteurs de thèses que de vie. Dans cette perspective, j'ai assez apprécié le récit d'un dynamitage de voie ferrée qui laisse place à l'insolite de visages pittoresques, ou bien encore la révolte d'un gendarme rapportant le martyr d'enfants juifs, ou bien et surtout la terrible précision d'un sketch, si je puis dire, tourné en plein univers concentrationnaire (qui me rappelait l'excellent diagnostic du livre de Robert Antelme, « L'espèce humaine », ou bien encore le « Nuit et Brouillard » de Resnais). Les réminiscences ne cessent pas là, car certaines scènes paysannes font songer à la « Remise », la pièce écrite et montée par R. Planchon : les décors de Vasquez de Sola, qui font souvent jouer la lumière blanche sur de grands draps, rappellent l'univers de chaux blanche par lequel Planchon symbolisait l'âpreté et la dérive d'une ferme perdue de l'Ardeche. Le langage de Gerbal sonnait déjà assez pâle ; n'est pas Gatti qui veut, et encore moins Claudel ; le phrasé détaché et sec, les références cosmiques ne suffisent pas à traduire les entrailles d'un terroir. Mais l'insuffisance de l'expression ne gênait pas dès lors que l'anecdote s'animait, prenait, vivait, on oubliait les faux chœurs parlés, bien que l'on se demandât déjà de quel côté allait

pencher la balance ! Malheureusement, du mauvais ! Comment un homme comme Gerbal peut-il en 1966 représenter la Résistance française à ce point schématisée, appauvrie, devenue image d'Épinal ? Passons sur un nationalisme qui lui a fait oublier l'existence de collaborateurs français associés aux nazis ; passons sur l'illustration d'une « certaine main tendue » à l'ennemi idéologique ici symbolisé par un « aristo » anti-gaulliste tout droit sorti d'un mauvais film parisien d'avant guerre ; tous ces détails plus ou moins importants ne sont pas l'essentiel. L'essentiel, c'est que Gerbal a oublié que l'Histoire est tapissée de conflits, de contradictions, d'ambiguïtés, etc. Complexité que Gerbal n'a pu ignorer, lui qui fait étudier « scientifiquement » l'occupation allemande par les chefs de sa résistance. La poésie, qui exalte les martyrs, ne saurait rendre compte de tout. J.-P. Timbaud, G. Mocquet sont des héros que l'on doit glorifier, mais les situations historiques où ils ont baigné ne sont ni des statues, ni le bien ou le mal absolu. Or, à partir du moment où l'expression poétique n'a pas la convulsion qui bouleverse et emporte, lorsque la mesure est mesurée et laborieuse, et que la vision de la réalité ne tient pas compte des conquêtes et de l'exigence des moyens d'investigation modernes, que reste-t-il ? Peu, et je crois bien que Gerbal n'est pas loin de nous proposer une leçon de réalisme socialiste, c'est-à-dire un peu ce que tout le monde fuit de nos jours. Dommage, et d'autant plus dommage que la troupe est vive, souple, aguerrie et que sur de nombreuses autres scènes on aimerait voir des acteurs à ce point compétents. Cher Gerbal, je ne vous connais pas, mais je suis prêt à vous défendre, comme je l'ai entrepris modestement pour Gatti, mais pas sur les décombres d'un dogmatisme qui a causé tant de mal à la cause que vous, moi et beaucoup d'autres désirons défendre et servir : le théâtre populaire !

Claude Glayman.

« Chronique d'une guerre », de Raymond Gerbal, présenté par le Franc-Théâtre, dans une mise en scène de l'auteur, Théâtre « Romain Rolland » de Villejuif (18, rue Eugène-Vaillin).

LES 73 JOURS DE LA COMMUNE

27 MAI 1871. Entre les ifs et les cyprès du cimetière du Père-Lachaise, les « Communnards » livrent leur dernier combat, et sous un ciel qu'assombrit la fumée des incendies tombent les uns après les autres sous les balles des soldats du petit Monsieur Thiers. Après 73 jours d'une exaltante aventure, s'écroule le « Premier gouvernement des Travailleurs pour les Travailleurs ». Féroce, comme elle sait l'être chaque fois qu'elle a eu très peur, la bourgeoisie de ce temps allait profiter de cette triste victoire pour se venger cruellement.

Les causes de la Commune

L'année 1871 avait mal commencé pour la « République française » proclamée après le désastre de Sedan. Les défaites succédant aux défaites dans le Nord et l'Est, Paris bombardé et affamé, contraignaient le gouvernement à signer, le 28 janvier, un armistice qui équivalait à une capitulation. Le vainqueur ne voulant traiter qu'avec des hommes qui représenteraient la France entière, le peuple était appelé à voter le 8 février 1871. Après une campagne électorale confuse, les monarchistes l'emportèrent par 400 députés contre 230. La direction du gouvernement était confiée à M. Thiers et, avec lui, le conservatisme social prenait le



THIERS : La grande peur mène au crime.

pouvoir. Paris, capitale de l'idée révolutionnaire, ressentait cruellement l'humiliation.

Les premières mesures prises par la nouvelle Assemblée sont autant de provocations à l'égard de ces Parisiens qui avaient prouvé par la Révolution du 4 septembre et leur résistance aux armées allemandes, l'ardeur de leurs sentiments républicains et patriotiques.

En désignant le 10 mars Versailles comme lieu de réunion de l'Assemblée, en supprimant aux gardes nationales la solde de 1,50 F qui constituait leur seul moyen d'existence, en proclamant l'exigibilité immédiate des dettes, loyers (souvent le quart du salaire) et effets de commerce suspendus pendant le siège, en interdisant le 11 mars la parution des journaux démocratiques, le gouvernement incitait le prolétariat parisien à la guerre civile. D'ailleurs, Thiers s'était bien promis de mater Paris avec l'aide de la police et de l'armée. Le 17 mars, une proclamation signée de son nom était placardée. Elle invitait « les hommes de bonne foi à se séparer des hommes de mauvaise foi » et menaçait « les hommes mal intentionnés qui s'étaient constitués les maîtres de la ville ».

Cette prose vengeresse visait en premier lieu les membres du « Comité central de la Garde nationale » constitué début mars et chargé de défendre « la République menacée ». Tous étaient des prolétaires issus souvent de groupes révolutionnaires et ils exerçaient sur la ville une autorité facile, car ils connaissaient bien les besoins d'une population qui leur faisait confiance, alors qu'elle se

méfiait du gouvernement et de l'Assemblée.

Comme il fallait faire vite, le 18 mars, Thiers passe à l'action et il envoie l'armée pour déposséder le Comité central de ses fonctions, pour arrêter les opposants et surtout pour enlever des canons que les Parisiens considéraient comme la propriété de leur ville. L'affaire tourne vite très mal pour le gouvernement et, suivant en cela l'exemple de Thiers, l'armée fait retraite sur Versailles en abandonnant aux insurgés force soldats qui avaient fraternisé avec eux... et deux généraux : Lecomte et Clément Thomas. Le général Lecomte avait donné à trois reprises, ce matin-là, l'ordre à ses troupes de tirer sur la foule ; le général Thomas avait réprimé le soulèvement populaire de juin 1848 avec férocité. Le peuple les fusilla. Dès lors, l'épreuve de force entre Paris et Versailles était amorcée.

Le Comité central faisait aussitôt connaître sa décision d'assurer l'intérim du gouvernement. Les élections à la Commune étaient fixées au 22 mars, puis retardées au 26 mars. Une proclamation du 20 mars incitait les Parisiens à voter « pour des républicains socialistes connus, dévoués, courageux, intelligents et probes, de façon à assurer non seulement le salut de la capitale et de la République, mais encore celui de la France ». Le 26 mars, les élections se déroulaient sans incident. Dès la proclamation des résultats, le Comité central remettait ses pouvoirs à la Commune. Pour la première fois, en France, 25 ouvriers (dont treize internationalistes) faisaient partie d'un gouvernement régulièrement investi. Celui-ci était composé d'ex-membres du Comité central (Jourde-Eudes), de blanquistes (Rigault et Ferré), de journalistes qui avaient combattu le Second Empire (Vermoul, Delescluze), de membres de l'Internationale ouvrière et socialiste (Varlin, Vaillant, B. Malon, Camelinat).

L'œuvre de la Commune

Le 19 avril, Jules Vallès, à l'Hôtel de Ville, présentait la « Déclaration du peuple français », rédigée par Delescluze et Pierre Denis. Elle affirmait que la Révolution du 18 mars avait pour objet « la reconnaissance et la consolidation de la République, l'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de la France et n'ayant pour limites que le droit d'intervention égal pour toutes les autres communes adhérentes au contrat dont l'association doit assurer l'unité française ». Elle proclamait aussi « la fin du vieux monde gouvernemental et libéral, du militarisme, du fonctionnarisme, de l'exploitation, de l'esclavage des monopoles, des privilèges auxquels le prolétariat doit son servage, la patrie ses malheurs et ses désastres ». Programme immense et imprécis, certes... Le peuple de Paris allait s'y donner tout entier.

Le 29 mars avait été créée une « Commission du travail, de l'industrie et de l'épargne ». Elle avait pour mission de rechercher les possibilités « d'égaliser le travail et le salaire » et « de propager les doctrines socialistes ». Elle comprenait sept membres, parmi lesquels plusieurs internationaux. Les uns et les autres venant en majorité de la classe ouvrière connaissaient bien ses problèmes. Aussi s'orientèrent-ils vers des solutions concrètes. En voici quelques-unes :

— Le 16 avril, la remise en exploitation des ateliers abandonnés par leurs patrons était décidée. On envisagea même de les remettre aux travailleurs et d'y constituer des sociétés coopératives. Les corporations presque unanimes se déclarèrent prêtes à organiser le travail par association solidaire.

— Le 20 avril, un arrêté abolit le travail de nuit dans les boulangeries.

— Le 27 avril, un décret supprima les amendes et retenues sur les salaires qui entraînaient d'importantes diminutions de traitement.

— La Commune s'occupa aussi de la réorganisation du Mont-de-Piété, et le 7 mai était décidé le dégage-

ment gratuit des effets d'habillement, meubles et instruments de travail.

De même, la remise totale des loyers d'octobre 1870 à avril 1871 était proclamée et il était prévu que le remboursement des effets de commerce pourrait s'échelonner sur trois ans.

Sur un plan plus général, la Commune adoptait le drapeau rouge, se prononçait pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, pour l'enseignement laïque et pour l'éligibilité des juges...

De nombreux historiens s'accordent à penser que, somme toute, les réformes de la Commune ne dépassaient guère ce qu'eût pu accepter un gouvernement très modéré ; d'autres ajoutent qu'une révolution sociale qui ne menaçait guère la propriété n'avait rien d'effrayant. C'est possible... N'oublions pas tout de même que les hommes de la Commune, divisés par leurs caractères et leurs systèmes (blanquistes, jacobins, proudhoniens) se trouvaient en même temps engagés dans une lutte sans merci contre le gouvernement de Versailles et qu'ils n'eurent que deux mois pour mener à bien leur tâche.

La lutte finale

Dès la fin mars et jusqu'au 15 avril se déroulèrent des engagements d'avant-postes. Le 3 avril, les Versaillais ayant facilement repoussé une sortie des Fédérés, fusillèrent plusieurs de leurs prisonniers (Flourens, Duval). A cette mesure barbare, la Commune riposta le 5 avril par le décret des otages : « Toute exécution d'un partisan de la Commune sera sur-le-champ suivie d'un nombre triple d'otages ». Et un grand nombre de personnes suspectes de sympathie aux Versaillais furent arrêtées et emprisonnées.

Une nouvelle période s'ouvrait à partir du 15 avril. Successivement, la grande armée de Mac Mahon s'emparait de Neuilly, détruisait les forts du Sud et massait une puissante artillerie aux portes de la ville, en vue de l'assaut final.

En dépit des efforts des conciliateurs (Ligue pour les Droits de Paris et franc-maçonnerie), la dernière phase de la lutte débutait et, le 20 mai au soir, les troupes de Versailles entraient dans Paris. Rien n'était prêt pour leur tenir tête. A la hâte, des barricades s'édifiaient, des appels à « la guerre révolutionnaire » sont lancés. La semaine sanglante commence. Atroce guerre de rues. Chez le vainqueur versaillais (car déjà l'issue du combat n'est plus douteuse), on fusille sans pitié les combattants... et les non-combattants. A Montmartre, occupée le 23 mai, le massacre est effroyable. A 10.000 contre 100.000, la Commune tient toujours. Un obus versaillais tombé sur le ministère des Finances déclenche le premier incendie. Il y en aura beaucoup d'autres : les Tuileries, la Cour des Comptes, une partie du Louvre, la Préfecture de Police, l'Hôtel de Ville flambent. On a beaucoup reproché aux Com-

munards « cette manifestation aveugle de désespoir ». Rappelons cependant que la preuve n'a jamais été établie que tous les feux ont bien été allumés, par eux. On a remarqué que les incendies, surtout les premiers, détruisaient tous les endroits où se trouvaient des documents dont les politiciens de l'Empire pouvaient redouter la divulgation. Coïncidence pour le moins surprenante. Et puis, ne s'agissait-il pas de tout tenter pour retarder l'avance ennemie ?

Le 24 au matin, le drame des otages éclate. Le blanquiste Rigault, procureur de la Commune, fait fusiller Chaudey, disciple de Proudhon, qu'il accuse injustement de trahison. Au fur et à mesure que se multiplient les cruautés commises par l'armée dite régulière, grandit la surexcitation de la foule. Le 24 au soir, elle exige la mort de six otages, parmi lesquels l'archevêque de Paris et le président Bonjean. Désormais, une lutte sans merci va opposer les deux partis. Elle allait se terminer, triste ironie, au milieu d'un cimetière, un beau jour de mai, alors que la nature en fête conviait les hommes à la joie.

La répression fut ignoble. On n'épargna rien aux vaincus : exécutions sommaires, humiliations. Des vieillards, des enfants, des malades, des femmes même enceintes connurent l'emprisonnement (45.000 jusqu'à la fin juillet), et la traversée de Paris était terrible pour ces malheureux, assoiffés, sous un soleil de plomb, hués, frappés à coups d'ombrelle par les femmes du monde. Aux morts pendant les combats (de 20.000 à 30.000, selon les sources), s'ajoutèrent 110 condamnations à mort. Des milliers d'hommes et de femmes furent déportés.

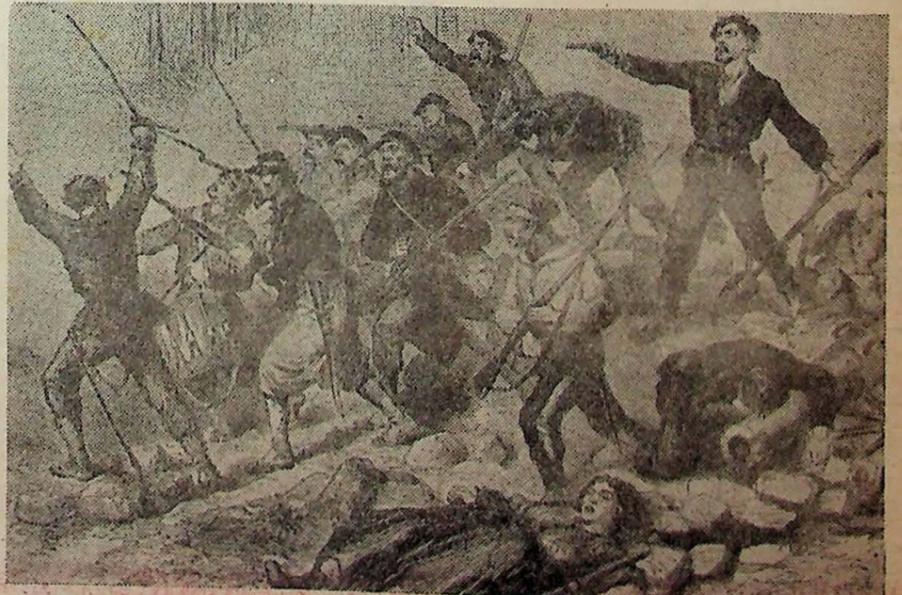
Des chefs de la Commune, les uns étaient tombés sur les barricades (Delescluze, Dombrowsky), d'autres assassinés (Varlin, Millière), d'autres fusillés après un simulacre de procès (Ferré, Rigault), d'autres encore déportés (Jourde, Camelinat) ou en exil (Vaillant, Vallès, Eudes).

Un exemple pour les générations futures

Ainsi se termine l'histoire de la Commune de Paris. Elle n'a duré que soixante-treize jours et pourtant son retentissement fut grand. Malgré ses erreurs (elle n'a pas su garder le contact avec la province et lui expliquer le sens du mouvement parisien, de même qu'elle n'a pas su exploiter les sympathies qu'elle avait suscitées parmi les ouvriers européens) et ses incertitudes (notamment dans le domaine militaire), elle reste un exemple de gouvernement prolétarien à l'image de ceux que la classe ouvrière rêve de créer pour s'affranchir.

Lorsque chaque année, les partis révolutionnaires inclinent leurs drapeaux rouges devant le Mur des Fédérés, que tant de martyrs élaboussèrent de leur sang, ils rendent hommage à ceux qui acceptèrent l'ultime sacrifice... et donnèrent une leçon au monde.

Claude BANCEL.



Impérissables communnards !